

LA HAUTE MONTAGNE DU LUCHONNAIS

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version :13.07.2021

TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE LA HAUTE MONTAGNE DU LUCHONNAIS

CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Estives

Crêtes rocheuses

Versants boisés

Grands espaces

Photo de couverture :
Vue depuis la D46 sur la crête du Sarrat de
Cargat et le bois du Croc à
Saint-Aventin
GPS : 42°45'14.36"N / 0°35'28.74"E





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Haute Montagne du Luchonnais

Au cœur des Pyrénées centrales, au sud du département et visibles depuis la majeure partie de celui-ci, les Pyrénées expriment dans le Luchonnais tout leur caractère et leur intensité, dans ce territoire où la moyenne montagne devient haute-montagne, trouvant l'aboutissement du système de reliefs naissant au niveau du piémont commingeois.

La Haute-montagne du Luchonnais est délimitée par ses reliefs, à la fois frontières visuelles et administratives et points de repère dans le paysage :

- ◊ au sud par la frontière espagnole, représentée physiquement par la ligne de crête constituée de certains des plus hauts sommets pyrénéens, parmi lesquels le Pic Perdiguère (3 222m), le Pic de Maupas (3 109m), le Pic du Portillon d'Oô (3 050m)... ;
- ◊ à l'est à nouveau par la frontière espagnole, sur une ligne de crête plus basse, autour des 2 000m et dont les pics rythment la ligne d'horizon ;
- ◊ à l'ouest par la ligne de crête parallèle à la vallée du Louron, symbolisant la frontière avec le département des Hautes-Pyrénées, franchissable au niveau du col de Peyresourde ;
- ◊ et au nord par la vallée de Luchon et sa ligne de reliefs de plus en plus bas à l'approche de la ville de Bagnères-de-Luchon, dont le tissu bâti au centre marque la limite de l'unité paysagère.

L'unité paysagère s'organise en un système de vallées, plus ou moins larges, déterminant des modes d'occupation distincts :

- ◊ Les vallées arrondies, relativement larges, où le regard est cadré par les reliefs mais où les vues sont lointaines et se prolongent vers des crêtes éloignées, vers le fond de la vallée, ou vers le versant opposé. Ces vallées, si elles ne sont pas suffisamment larges pour permettre l'implantation de grandes cultures ou de villes, autorisent cependant le passage d'axes routiers départementaux structurants, la mise en place de prairies de fauche et l'installation de villages de taille modeste. Les espaces de prairies sont les plus représentés et les boisements se concentrent en priorité sur les versants nord ou sur les zones les plus élevées.
- ◊ Les vallées escarpées, plus étroites, où le regard est cadré de part et d'autre par les lignes de crêtes proches. Les vues se raccourcissent du fait de la présence de boisements, jusqu'aux étages alpins, où les estives prennent alors le dessus.

A cela s'ajoute la chaîne de sommets sur toute la frange sud de l'unité paysagère, correspondant à l'étage nival, où les rochers et glaciers prédominent et où les seuls végétaux parvenus à survivre à des conditions environnementales extrêmes sont les mousses et lichens.



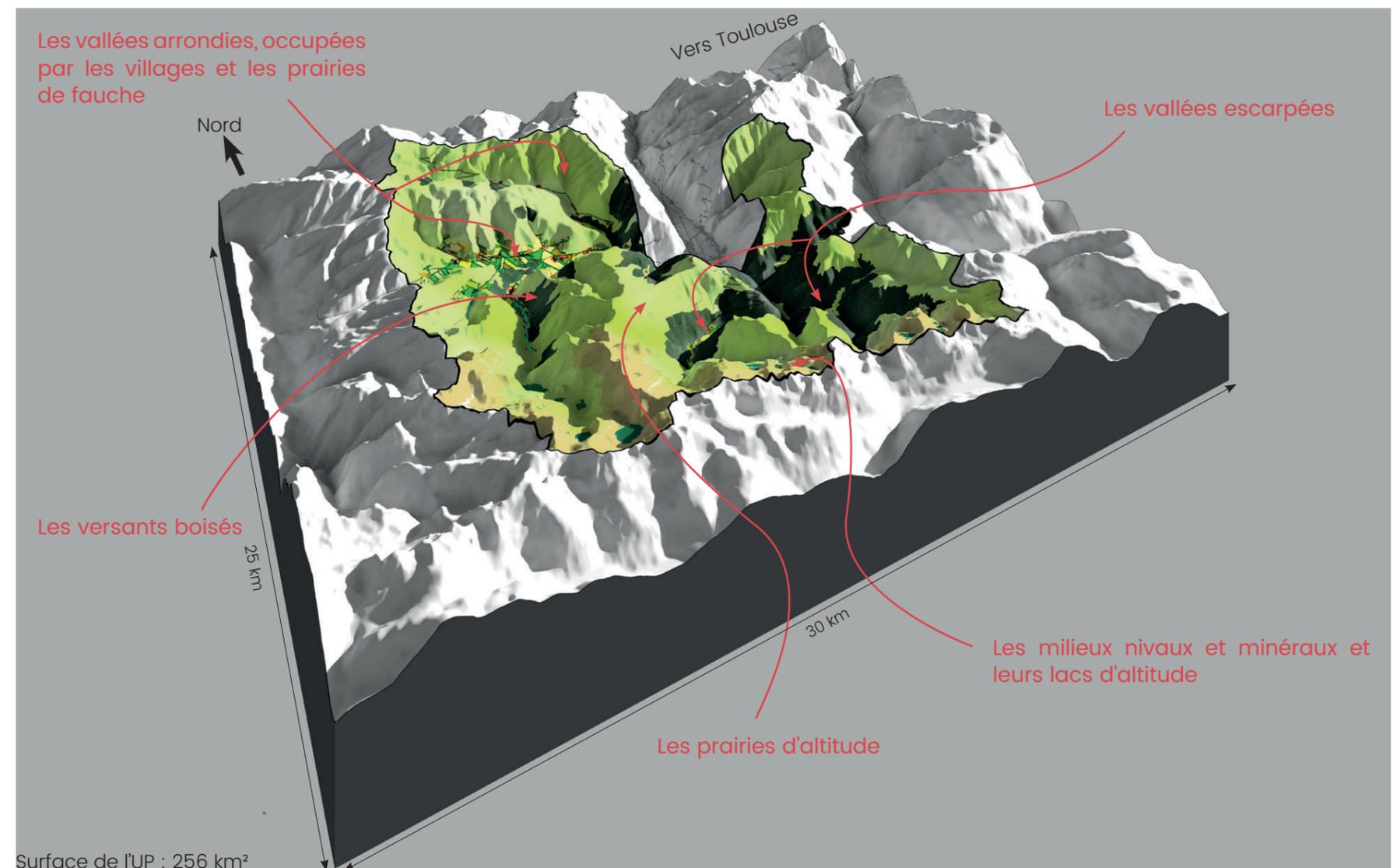
Les reliefs de la chaîne Pyrénéenne, depuis le col de Peyresourde



La ligne de crête, frontière naturelle avec l'Espagne au sud



La vallée escarpée du Lys





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Haute Montagne du Luchonnais

Les paysages de la Haute Montagne du Luchonnais se caractérisent par :

- ◊ Des fonds de vallées occupés de prairie de fauche ou boisés, et supports des principaux axes de déplacement.
- ◊ Un réseau hydrographique dense, et diversifié dans ses formes.
- ◊ Des villages groupés en fond de vallée ou sur les soulans (versants sud), au bâti traditionnel en schiste, grès et bois.
- ◊ Des versants boisés sous les estives.
- ◊ Des estives et stations de ski à l'étage alpin.
- ◊ Des zones rocheuses, dépourvues de végétation, au sommet des plus hauts reliefs.
- ◊ Des milieux nivaux, au sommet des plus hauts reliefs, sur les versants nord.



Les prairies fauchées en fond de vallée



Forêts de hêtres et de résineux en altitude intermédiaire

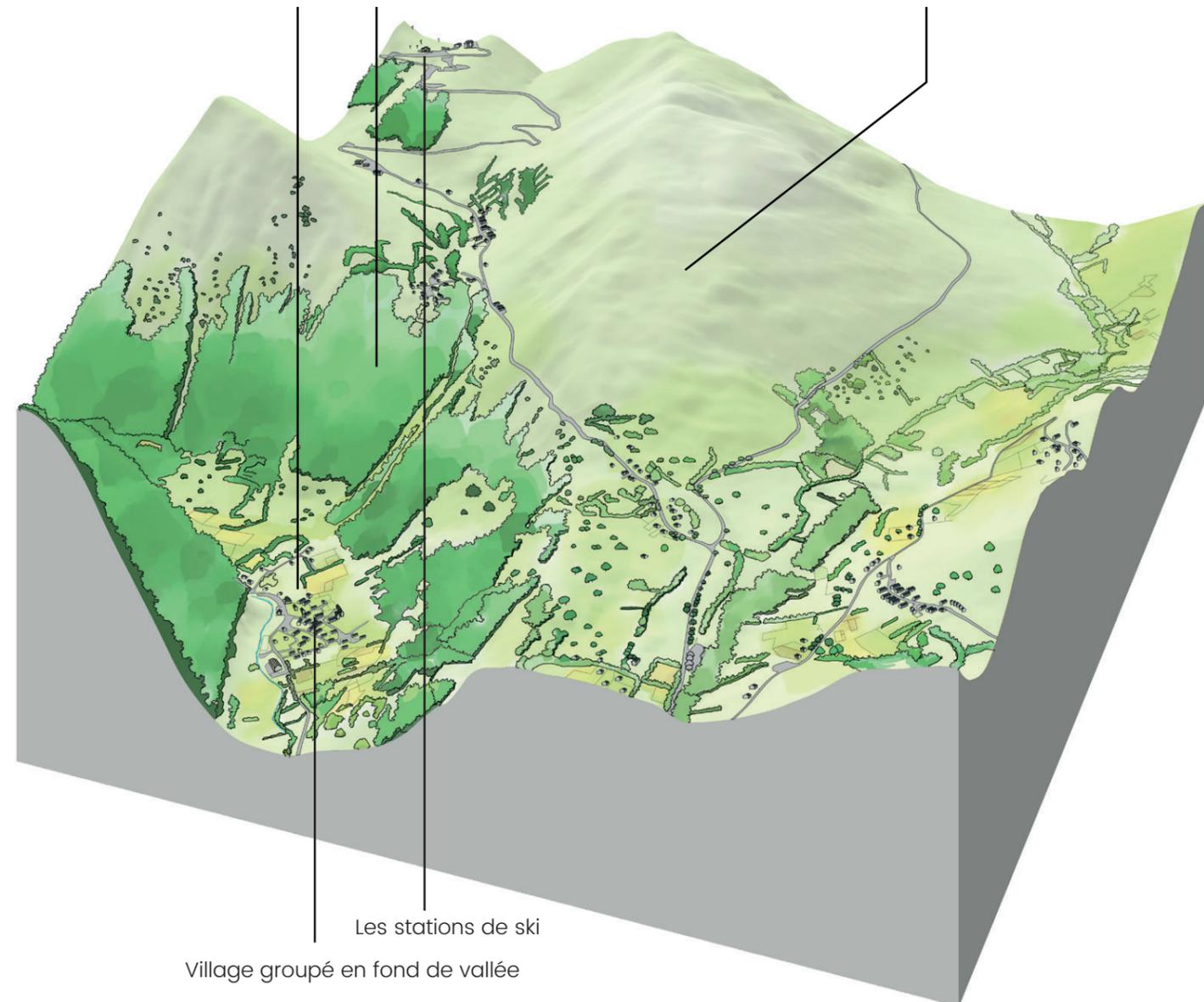


Un étage alpin occupé par les estives

Plus que par le découpage des vallées, c'est donc à partir de la topographie et de l'exposition que se dessine l'occupation du sol en haute montagne. En point bas, au fond des vallées où s'écoulent les multiples cours d'eau irriguant le territoire, se forme la colonne vertébrale du Luchonnais : support des axes de communication, des infrastructures productrices d'énergie, et parfois des villages.

Les villages se sont développés dans les vallées de Larboust et d'Oueil principalement, et de l'One pour la ville d'Oô, qui sont les vallées les plus larges. L'habitat s'est construit soit au fond des vallées, profitant de la proximité des axes de communication, en léger retrait des cours d'eau pour se prémunir des inondations, soit sur les soulans afin de bénéficier de l'exposition au sud. Les espaces agricoles nécessitant des activités mécaniques, telles que les prairies fauchées, occupent également les fonds de vallées, suivant la trame hydrographique et profitant d'une topographie plus plane.

Sur les surfaces non exploitées par l'homme, se sont développées les forêts de feuillus aux altitudes les plus basses, mixtes ensuite et enfin de résineux. Ces boisements sont donc présents dans les vallées de la Pique, du Lys et du vallon de Burbe, et sur les ombrées (versants nord) des vallées d'Oueil et de Larboust, jusqu'à parvenir à l'étage alpin où les arbres peinent à se développer, la transition se faisant à une altitude de 1 700 à 1 900m environ. A l'étage alpin, le substrat est suffisant pour l'établissement d'un couvert végétal de type prairie, permettant aux bergers de faire pâturer leurs troupeaux, entretenant ces paysages pastoraux typiques de la haute montagne. Au-delà de 2 400m, ne parviennent à survivre que des mousses et des lichens sur les rochers et les glaciers des sommets. A cette hauteur, nombreux sont aussi les lacs d'altitudes, notamment d'origine glaciaire, desquels s'échappent des torrents tumultueux ou des filets d'eau calme suivant les saisons.



Les stations de ski

Village groupé en fond de vallée



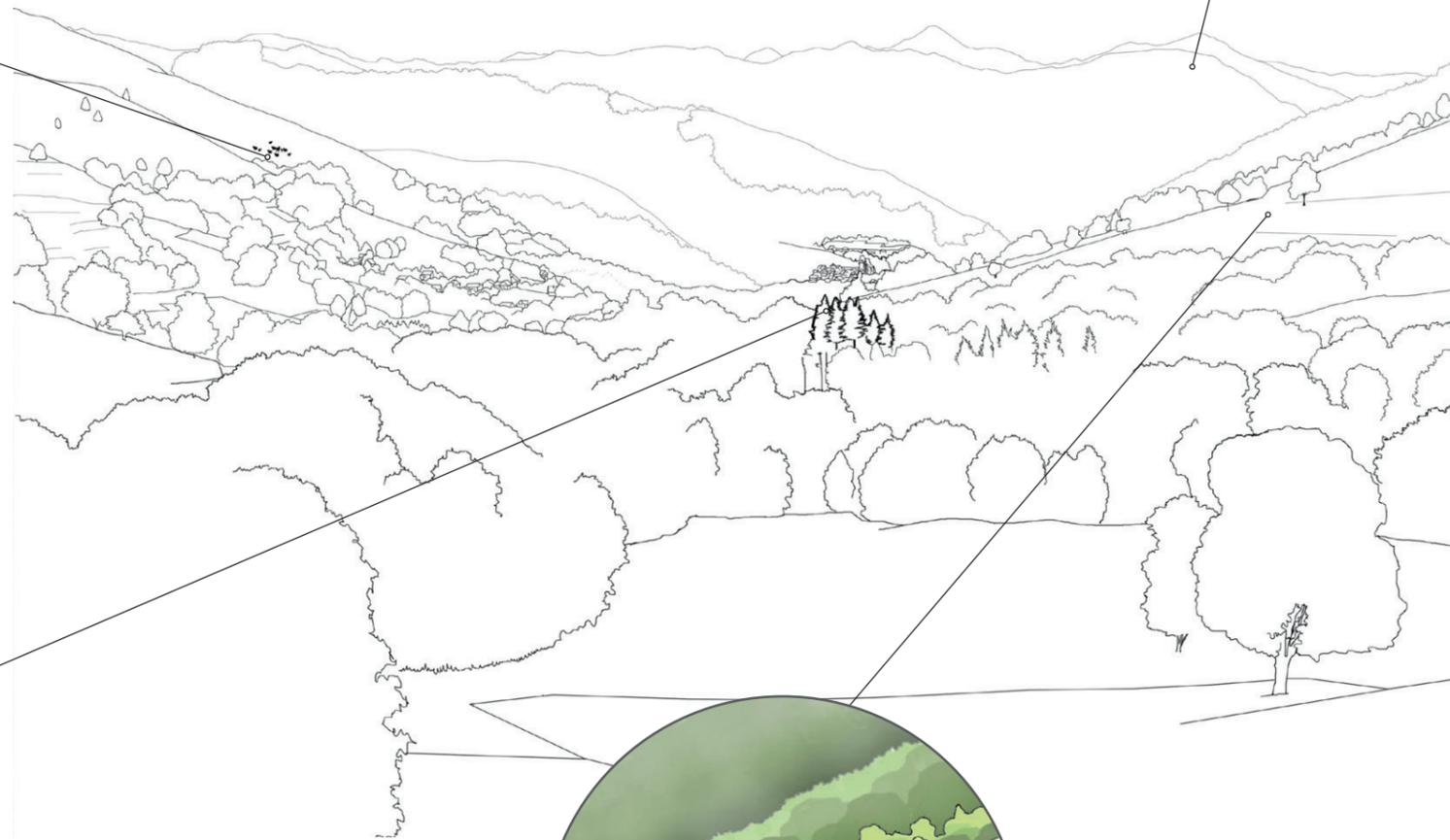
L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La Haute Montagne du Luchonnais



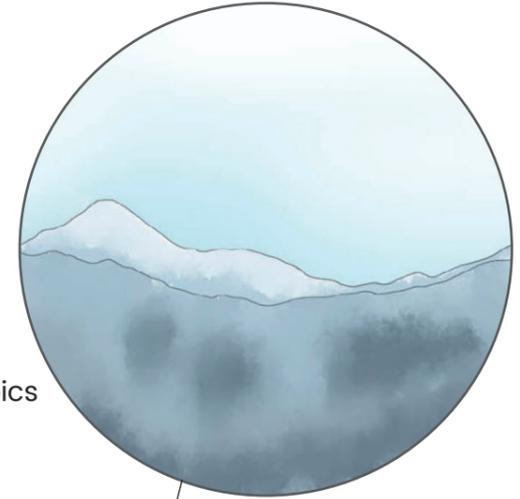
Estives à l'étage alpin, au-dessus des forêts, pâturées de juin à octobre.



Villages de très petite taille, au bâti resserré, et établis en fond de vallée sur les surfaces les plus planes, ou sur les soulanes, exposés au sud



Les crêtes et pics rocheux en fond



Prairies pâturées à la mi-saison, entre les boisements de feuillus et/ou résineux des altitudes intermédiaires



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

Le socle géologique est particulièrement lisible dans la Haute Montagne du Luchonnais et notamment dans les zones rocheuses constituées de pics, de falaises abruptes, de lacs glaciaires... où les couches de roches distinctes et les mécanismes géologiques sont visibles. Il se traduit aussi par les constructions traditionnelles en grès et schiste, qui utilisent les ressources du sous-sol.

Ainsi, le massif du Lis-Caillauas, situé au sud du département et s'étendant sur une bonne partie des Hautes-Pyrénées, constitue un ensemble granitique caractérisé par une morphologie glaciaire dont les conséquences sur le paysage sont indéniables : présence de cirques (Cirque des Crabioules, Cirque de la Glère...), d'auges et de lacs glaciaires qui forment des modelés de faible pente. Ce secteur est dominé par les sommets de la crête constituant la frontière naturelle avec l'Espagne, parmi lesquels certains sont les plus hauts des Pyrénées, le pic Perdiguère notamment (3 222m).

Les granitoïdes du Lis-Caillauas sont organisés en une structure de feuillets granitiques, au sein desquels sont incluses des enclaves schisto-gneissiques, conglomératiques et calcaires disposées en strates, se traduisant visuellement par des roches zébrées de teintes distinctes, rouilles ou claires notamment.

Le reste de l'unité paysagère correspond aux hautes vallées, celles-ci comme le massif du Lis-Caillauas étant recouvertes de formations superficielles de différents types (excepté en partie sud du massif où les formations métamorphiques décrites ci-dessus sont apparentes) :

- ◊ les dépôts glaciaires de type moraine : ces formations sont bien représentées dans les fonds de vallées de Larboust et d'Oueil, et tapissent les pentes au-dessus de Benqué-dessus. On retrouve également des accumulations morainiques en arcs et cordons emboîtés en partie haute des auges et dans le fond des cirques. Les blocs erratiques déplacés par les glaciers sont abondants sur les versants ouest.
- ◊ les formations de pentes : constituées d'éboulis et de cônes d'avalanches couvrant de larges surfaces en particulier dans la vallée du Lys, de colluvions provenant de glissements de terrain et de solifluxion et recouvrant parfois les dépôts glaciaires (vallée d'Oueil).
- ◊ les formations fluviatiles et fluviolacustres : ces formations regroupent les cônes de déjection (accumulations alluviales au débouché des torrents dans les vallées) et les alluvions.
- ◊ les formations d'altération : concernent de vastes zones entre 1 200 et 1 800m d'altitude, où se développent les prairies pâturées et où il existe peu d'affleurements rocheux. Lorsqu'elles apparaissent du fait d'une érosion locale il s'agit de schistes et de roches schisto-quartziteuses.



Pic du Portillon d'Oô (3050 m) formé par les diorites quartzites contenant de vastes enclaves fortement oxydées de micaschistes à biotites et de calcaires massifs



Vallon entaillant les falaises de granodiorites en contrebas du barrage du Portillon. Action érosive glaciaire ayant créé des zones d'aplanissement



Falaises abruptes de granodiorites surplombant la Coume de l'Abesque avec développement de fissures verticales



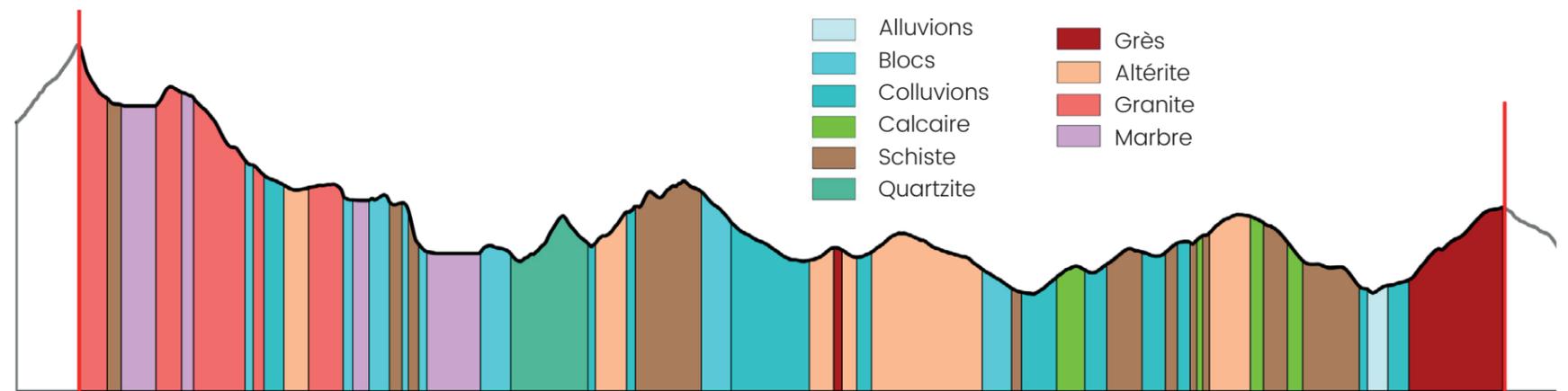
Vallée glaciaire de Larboust



Affleurements rocheux schisteux en zone de prairie pâturée



Eboulis dans la vallée du Lys



Sud

Nord

Coupe géologique de surface

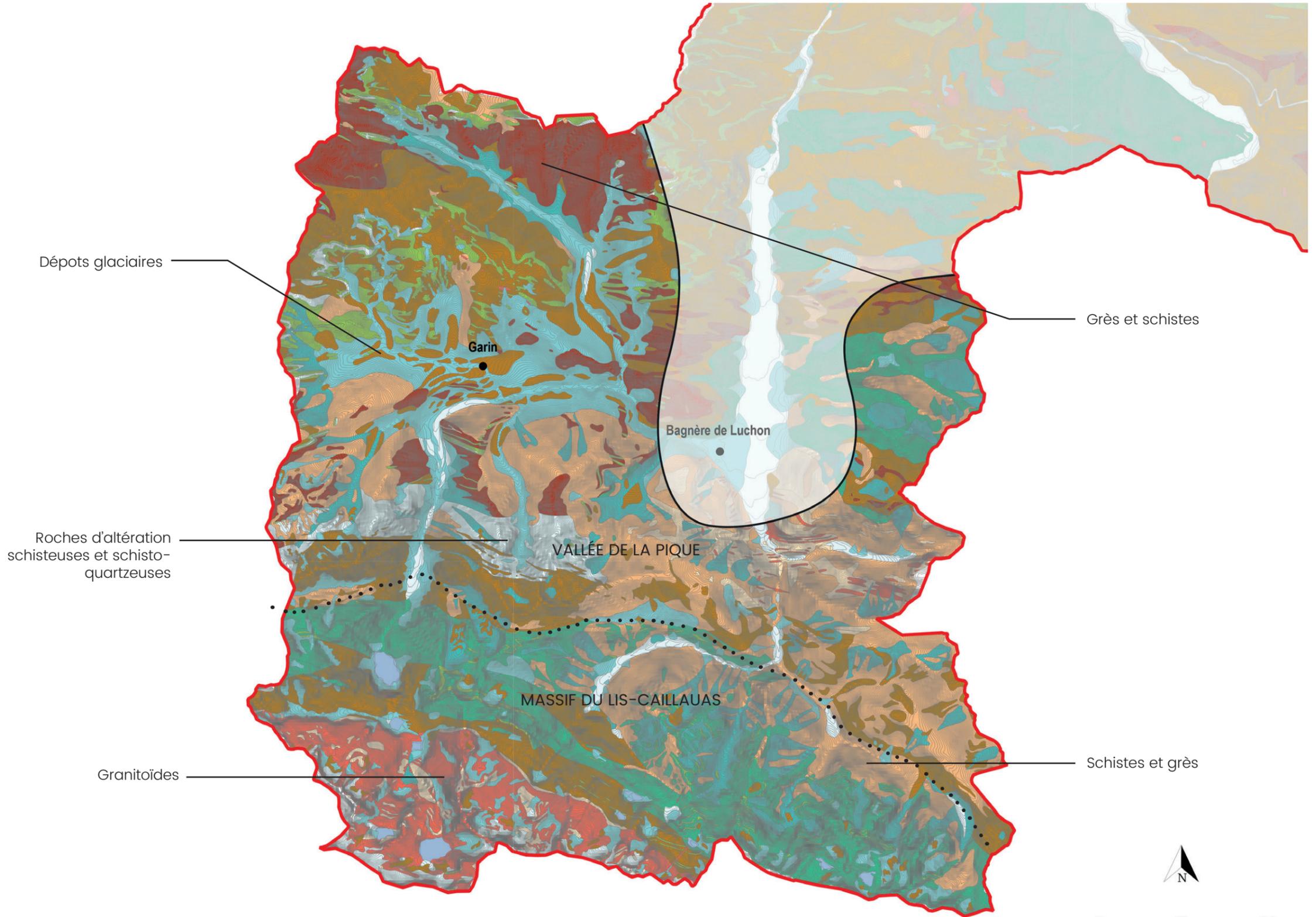
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

- Alluvions / sables
- Colluvions
- Altérites
- Blocs
- Calcaires
- Diorites / granites
- Marnes / Micashistes
- Grès
- Marbres
- Quartzites
- Schistes
- Limite unité paysagère
- Limite départementale
- Limite entité géographique



Cartographie simplifiée
 Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

Le relief, associé dans une moindre mesure à l'exposition, est à l'origine des paysages de haute montagne et de la répartition des différents milieux qui les composent. La pente, l'altitude, la proximité du socle rocheux ou la présence d'une couche de terre conséquente, l'exposition... sont autant de paramètres dont l'influence se répercute de manière visible sur l'occupation du sol.

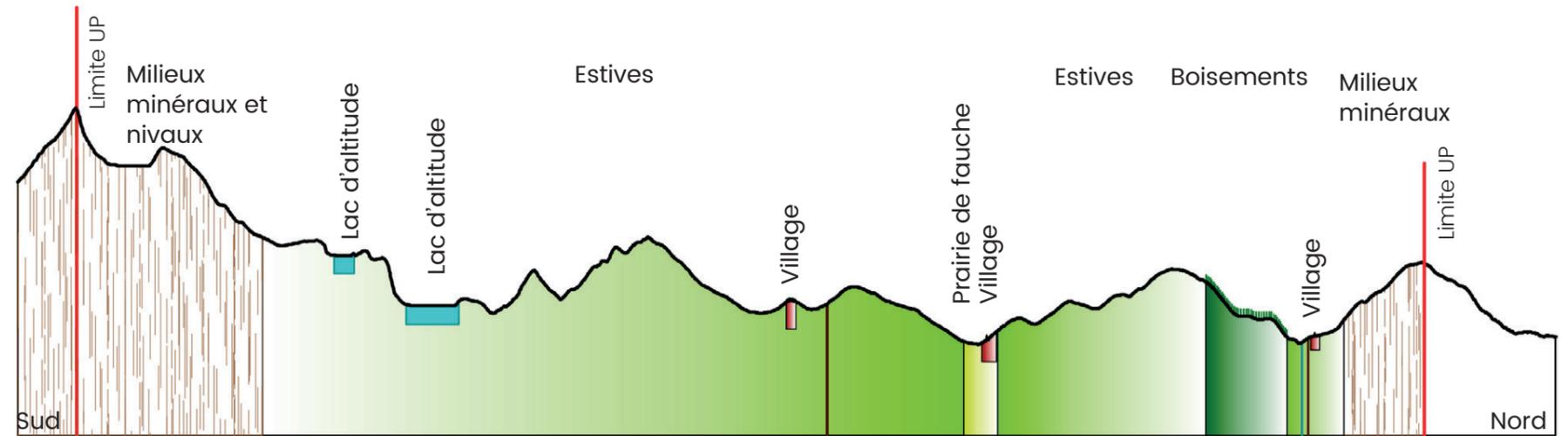
On distingue parmi les massifs du Luchonnais :

- ◊ le massif granitique du Lis-Caillaugas, au sud, dont les crêtes dentelées et les hautes parois dominent les pierriers. C'est là que les plus hautes altitudes sont atteintes (Pic Perdiguère à 3 222m), on y trouve d'ailleurs des névés et des glaciers, dont l'on constate la régression due au changement climatique. Ce massif constitue une muraille orientée ouest-est, formant la frontière avec l'Espagne. La crête frontalière s'abaisse progressivement vers l'est (Port de Vénasque à 2 448m) avant de courir en direction sud-nord entre la vallée de la Pique et de la Garonne.
- ◊ les hautes vallées de la Pique, de l'One, du Larboust et d'Oueil, cernées de leurs reliefs, dont les plus hauts sommets gravitent plutôt autour des 2000m. Ces hautes vallées, orientées sud-nord pour la Pique et l'One, et ouest-est pour l'Oueil et le Larboust, ont été modelées par l'érosion glaciaire.

Quelle que soit la localisation au sein de l'unité paysagère, la succession des différents milieux est identique, les milieux nivaux étant simplement absents des massifs moins élevés. La répartition altitudinale est la suivante, du sommet vers la vallée : milieux nivaux, minéraux, estives, boisements de résineux, mixtes puis de feuillus, prairies de fauche. Ces dernières se localisent exclusivement dans les espaces les plus plats, en fond de vallée, où l'accessibilité des engins de fauche est possible.

Cette répartition est également dépendante de l'exposition, sur les versants exposés au sud (ou soulane) les estives occupent plus d'espace car elles descendent plus bas, que sur les versants exposés au nord (ou ombrée). De même les villages se sont implantés sur les soulanes, ou en fond de vallée, délaissant l'ombrée et ses conditions météorologiques moins favorables.

La différence d'occupation des versants est également due à la dissymétrie des massifs. Les parois nord sont en effet massives et de très forte pente, quand les versants sud sont inclinés modérément, de l'ordre de 40 à 45°.



Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Plateau de Campsaure et crête frontalière nord-sud au fond, depuis le serrat de la Glère



Milieux pastoraux d'altitude dans la vallée d'Oueil



Couvert forestier sur l'ombrée, et prairies et villages sur la soulane



La répartition des milieux en fonction de l'altitude : crêtes, glaciers, pierriers puis estives



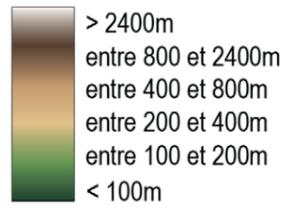
La vallée du Lys et le massif du Lis-Caillaugas



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 3222m
(Pic Perdiguère)

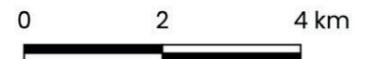
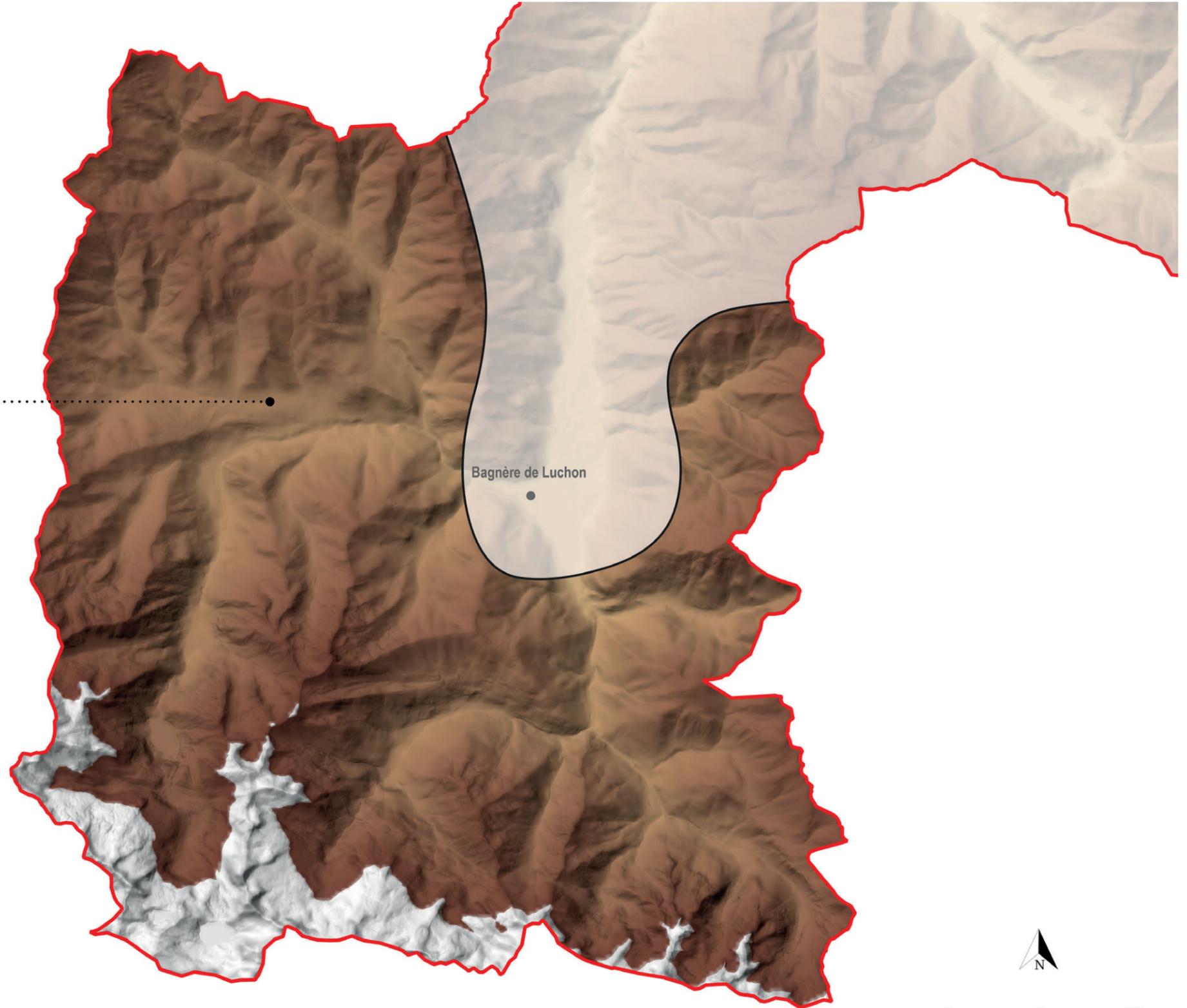
Point bas : 660m

— Limite unité paysagère

— Limite départementale

Garin●

Bagnère de Luchon ●



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Haute Montagne du Luchonnais est parcourue par quatre vallées où s'écoulent quatre principaux cours d'eau, récoltant les eaux de multiples rus affluents. Ces cours d'eau prennent leur source dans l'unité et se jettent dans la Pique, affluent de la Garonne.

_L'Ône (L= 21 km / 32 affluents)

Cours d'eau naturel de 21 km, l'One prend sa source à Oô, et se jette dans la Pique.

Point de départ de l'One, le Lac glacé est situé à 2 664m d'altitude, à un étage où plus aucune végétation n'est parvenue à s'implanter. L'Ône dévale ensuite des zones rocheuses, alimentant successivement deux lacs d'altitude, puis parvient au lac d'Oô, où les forêts commencent à apparaître. Arrivant au Val d'Astau puis à la vallée d'Oô, il s'insère désormais au sein d'espaces de prairie jusqu'à longer le village d'Oô, puis se place à l'interface entre boisements et prairies. Avant de sortir des limites de l'unité paysagère et de pénétrer dans le tissu urbain de Bagnères-de-Luchon, l'One franchit une vaste forêt.

_La Neste d'Oueil (L=12 km / 17 affluents)

Affluent de la rivière l'Ône dans lequel il se jette à hauteur de Saint-Aventin, la Neste d'Oueil prend sa source à Bourg-d'Oueil, 12 km en amont.

Tout au long de son parcours en vallée d'Oueil, la Neste d'Oueil s'insère dans des espaces de prairie, du moins jusqu'à atteindre le village de Saint-Paul d'Oueil. Ensuite, la ripisylve du cours d'eau s'épaissit franchement pour constituer de véritables boisements, jusqu'à la confluence avec l'Ône.

_Le Lys (L= 9km / 15 affluents)

Le Lys est un cours d'eau non navigable de 9km qui prend sa source dans la commune de Cazeaux-de-Larboust et se jette dans la Pique au niveau de Bagnères-de-Luchon.

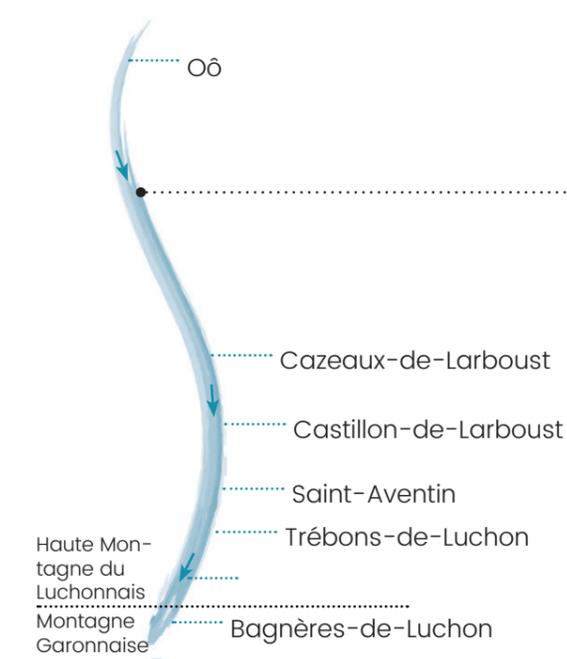
Débutant dans les zones rocheuses du Cirque des Crabioules à plus de 2 300m d'altitude, le Lys, dès qu'il parvient à 1 700m d'altitude possède un tracé s'inscrivant exclusivement en forêt.

_La Pique (L=33km / 40 affluents)

Également non navigable, la Pique prend sa source dans la commune de Bagnères-de-Luchon et parcourt sur 33 km les Pyrénées haut-garonnaises du sud au nord pour se jeter dans la Garonne au niveau de la ville de Chaum.

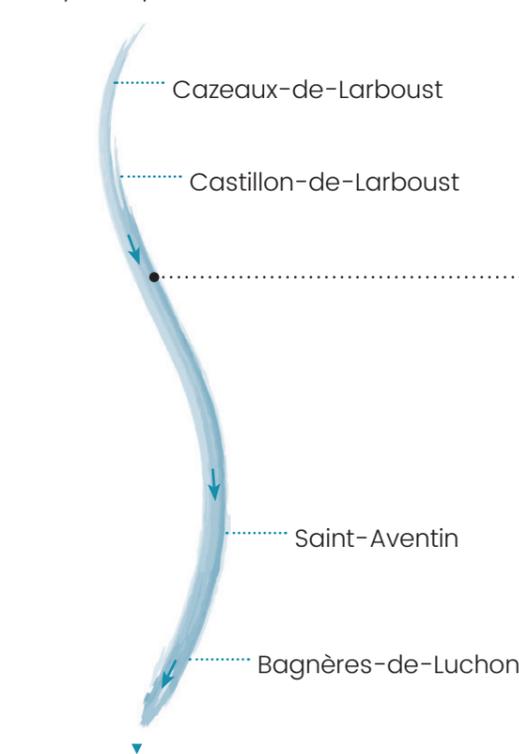
A l'extrémité sud-est du département, et à la frontière avec l'Espagne, naît le ruisseau de la Pique, qui s'écoule d'abord dans les espaces exclusivement minéraux de la vallée de la Frèche, puis dans les forêts mixtes des bois de la Pique, de Sajust, de Benque..., ceci jusqu'à atteindre les limites de l'unité paysagère, au niveau de Bagnères-de-Luchon et de son tissu bâti.

L'Ône : depuis Oô



Jusqu'à la Pique : Bagnères-de-Luchon

Le Lys : depuis Cazeaux-de-Larboust



Jusqu'à la Pique : Bagnères-de-Luchon



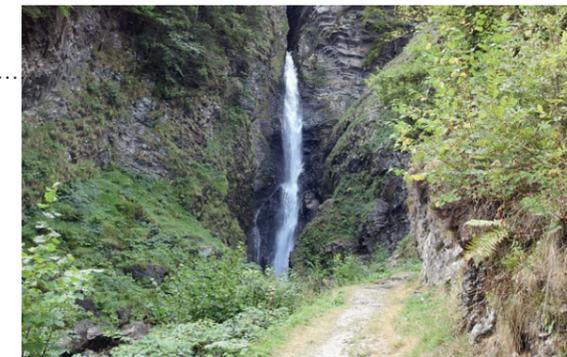
L'Ône au niveau du village d'Oô



La Neste d'Oueil, masquée ou révélée par sa ripisylve en fond de vallée

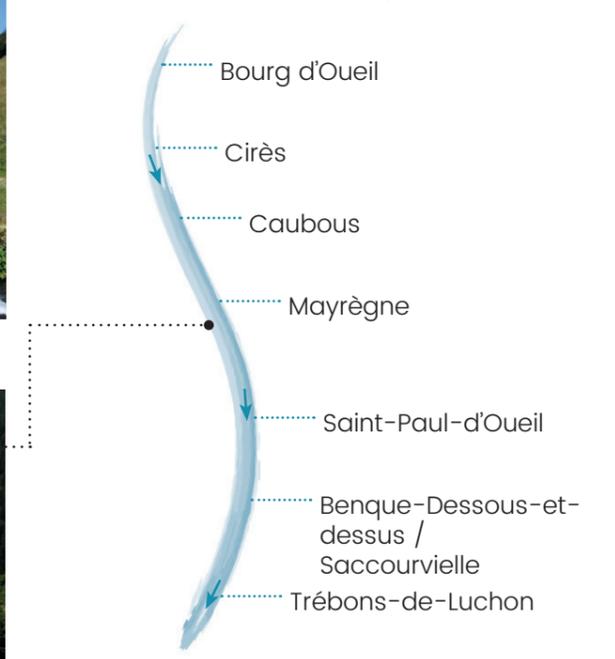


La Pique au niveau du pont de Lapadé, au coeur de la vallée boisée



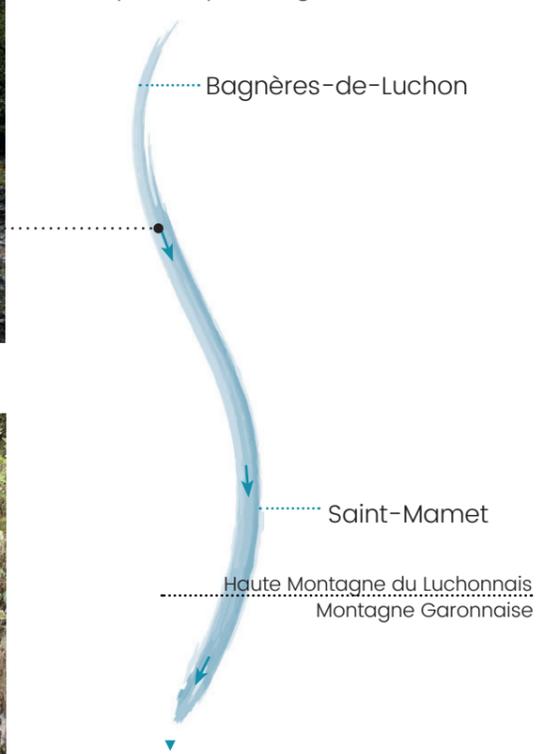
La cascade d'Enfer et le ruisseau du Lys

La Neste d'Oueil : depuis Bourg d'Oueil



Jusqu'à l'Ône : Saint-Aventin

La Pique : depuis Bagnères-de-Luchon



Jusqu'à la Garonne : Chaum



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Haute Montagne du Luchonnais est très bien maillée du point de vue de son réseau hydrographique, l'eau y est même omniprésente, et sous toutes ses formes : lacs, rivières, torrents, cascades, neiges éternelles... Trois ruisseaux partent des trois coins de l'unité paysagère et convergent vers la Pique au niveau de Bagnères-de-Luchon, si bien qu'une infime partie du territoire n'est pas irriguée. Les principaux cours d'eau (la Neste d'Oueil, l'Ône, la Pique et le Lys) s'écoulent au fond d'étroites vallées qui ne permettent pas l'implantation de grandes cultures comme c'est le cas pour d'autres unités paysagères. Les vallées sont ici boisées, ou bien occupées par des zones de prairies. Les ruisseaux affluents forment de multiples ramifications, surgissant d'autant de combes (ou coume en gascon) et dévalant le relief pour gonfler les eaux de ces 4 ruisseaux principaux.

Du fait d'une très faible urbanisation et de la difficulté à rendre cultivables ces terrains escarpés, les cours d'eau traversent dans leur très grande majorité des espaces naturels (boisements ou zones rocheuses) et des prairies de fauche ou de pâture qui représentent la majorité de l'unité paysagère.

Toutefois, les villages se sont le plus souvent implantés à proximité des cours d'eau, en particulier le long de la Neste d'Oueil, de l'Ône et de leurs affluents, en gardant malgré tout une certaine distance vis-à-vis des plus importants d'entre eux, se préservant au mieux du risque d'inondation, mis-à-part Oô situé au contact de l'Ône.

De régime pluvio-nival, c'est-à-dire alimenté par les eaux de pluie et la fonte de la neige, les cours d'eau de la Haute montagne du Luchonnais présentent donc une variation saisonnière de leur débit, celui-ci étant bien plus conséquent en mai et juin. Le niveau des eaux est alors plus haut, à l'origine de paysages différents autant visuellement que d'un point de vue sonore. Le bruit constitue d'ailleurs une donnée essentielle dans l'appréhension du réseau hydrographique de ce territoire, les cours d'eau s'entendant bien souvent avant de se dévoiler aux regards.

Ils sont pourtant aisément repérables. Les torrents et autres cours d'eau majeurs sont bien sûr visibles au niveau des points de traversée des axes routiers, des ponts de plus ou moins grande importance étant nécessaires à leur franchissement, ce qui offre à cette occasion des vues sur la surface de l'eau, encadrée par sa ripisylve ou des boisements. Mais ils sont aussi apparents sur les longues portions où l'infrastructure les longe, ce qui est souvent le cas puisque les routes se sont implantées dans les fonds de vallées. Toutefois, dès que la route s'éloigne du cours d'eau, sa ripisylve s'épaissit et s'intercale dans les perceptions, le masquant totalement. De même, en cas de dénivelé important, la route est alors en surplomb et le couvert végétal le dissimule.



Névés sur les versants nord des montagnes



Cascade entre le Boum de Vénasque et l'Hospice de France



La Pique



Boums de Venasque



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

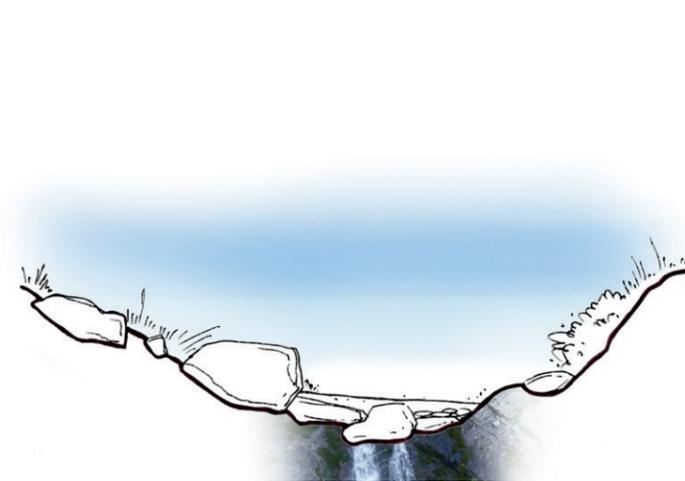
L'HYDROGRAPHIE

Ces torrents, propices à la pêche, peuvent également se découvrir à pied, les chemins qui maillent la montagne passant bien souvent à proximité. Les affluents des principaux cours d'eau, moins larges, se découvrent quant à eux à la faveur d'une randonnée, de même des nombreuses cascades ou lacs d'altitude dont la plupart sont accessibles seulement aux plus sportifs. D'origine glaciaire, ces derniers sont nés lors du retrait des glaciers, érodant la roche et y créant une dépression, et sont pour certains artificialisés par la mise en œuvre de barrages à des fins de production électrique notamment. Ils s'étagent sur les hauts reliefs de la frange sud du département, de 1500m pour le lac d'Oô à 2 664m pour le lac Glacé.

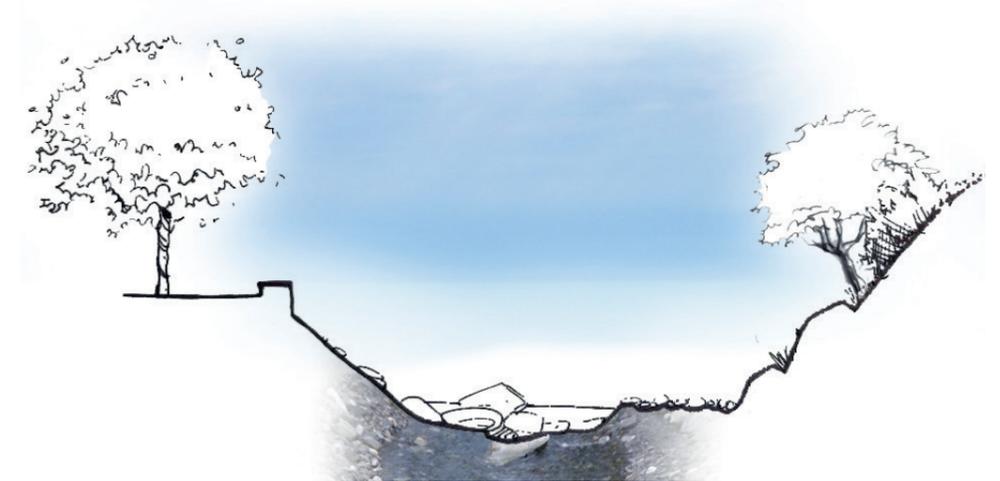
Enfin, il existe un autre facteur de découverte, ce sont les centrales hydro-électriques et leur cortège d'installations qui attirent l'attention et révèlent la présence de l'eau, d'une manière moins poétique certes, mais mettant en exergue le débit important et la capacité de production énergétique induite.

On distingue trois typologies de cours d'eau, en fonction de leur débit et de la largeur de leur lit :

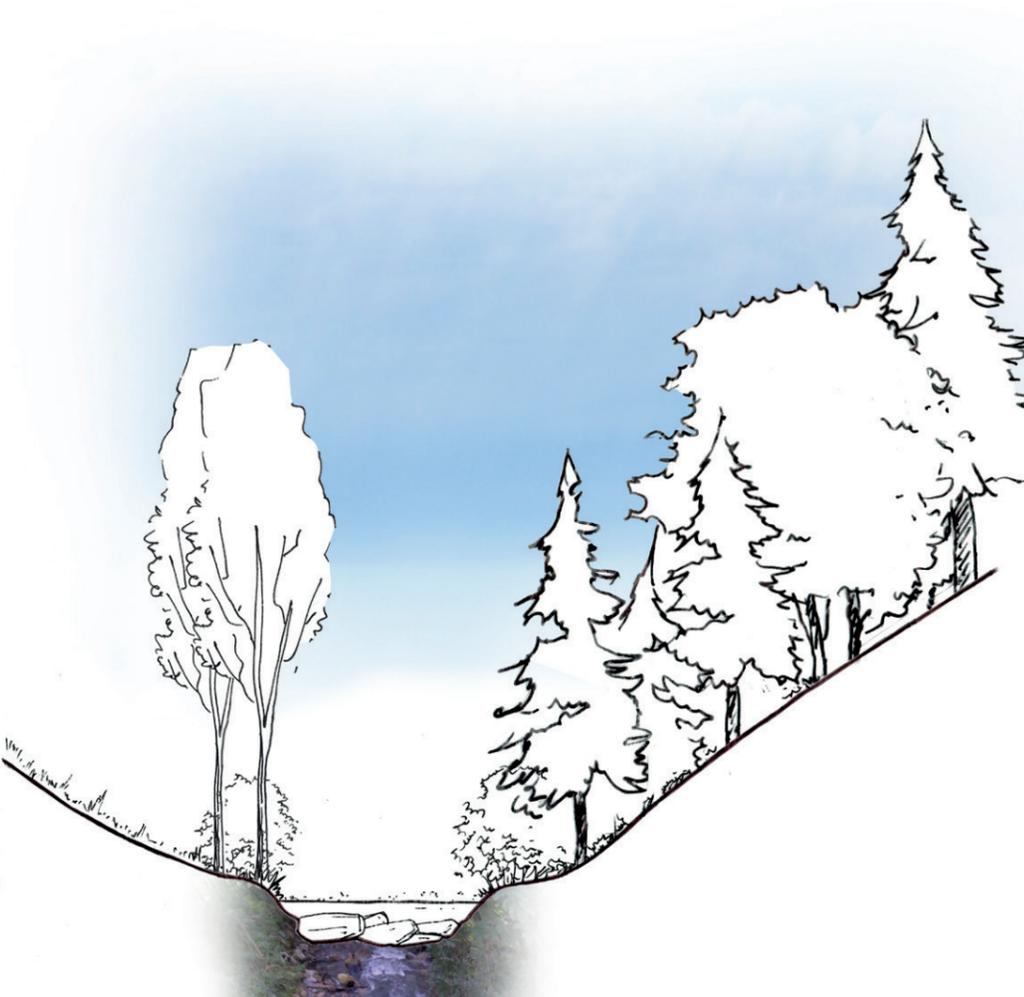
- ◊ le torrent : caractérisé par sa forte pente, et son débit variable, tumultueux à la fonte des glaces et plus calme le reste de l'année, il est typique des paysages de haute montagne. Sa profondeur, faible la plupart du temps, laisse voir par endroit les rochers qui constituent son lit et ses berges, colonisées par une végétation de ripisylve ou simplement par l'herbe des prairies d'altitude.
- ◊ le ruisseau : d'une largeur plus faible (1 à 2m environ), le ruisseau se caractérise par un profil encaissé, plus ou moins profond selon son écoulement, et bordé ou non d'une ripisylve plus ou moins large selon son altitude ou son contexte d'insertion. Lors de leur passage dans les villages, ces petits ruisseaux sont le plus souvent difficilement perceptibles voire indétectables, lorsqu'ils sont busés sous la chaussée ou sous l'intégralité du tissu bâti. Ils peuvent aussi se percevoir grâce à leur ripisylve qui s'interrompt à l'arrivée du village ou par les canaux maçonnés parfois mis en œuvre.
- ◊ la rivière : d'une largeur variable de 5 à 20m environ, la rivière s'écoule en fond de vallée et recueille les eaux de multiples affluents, principalement en milieu naturel et/ou agricole (estives ou prairies de fauche) et est bordée d'une ripisylve qui suit son cours sinueux. Elle peut également se situer au contact direct des villages, comme à Oô, et dans ce cas être aménagée, que ce soit par des murs de soutènement remplaçant les berges, ou par des ouvrages de digues. Mais la plupart des villages s'étant implantés à bonne distance de ces cours d'eau majeurs, une zone d'expansion des crues gérée en prairie s'intercale bien souvent vis-à-vis des premières habitations, sans qu'il n'y ait nécessairement de limite physique avec les jardins privés.



Torrent de montagne, au sein des prairies d'altitude



Rivière et sa digue au niveau d'un village



Rivière entre prairies et boisements



Ruisseau encaissé

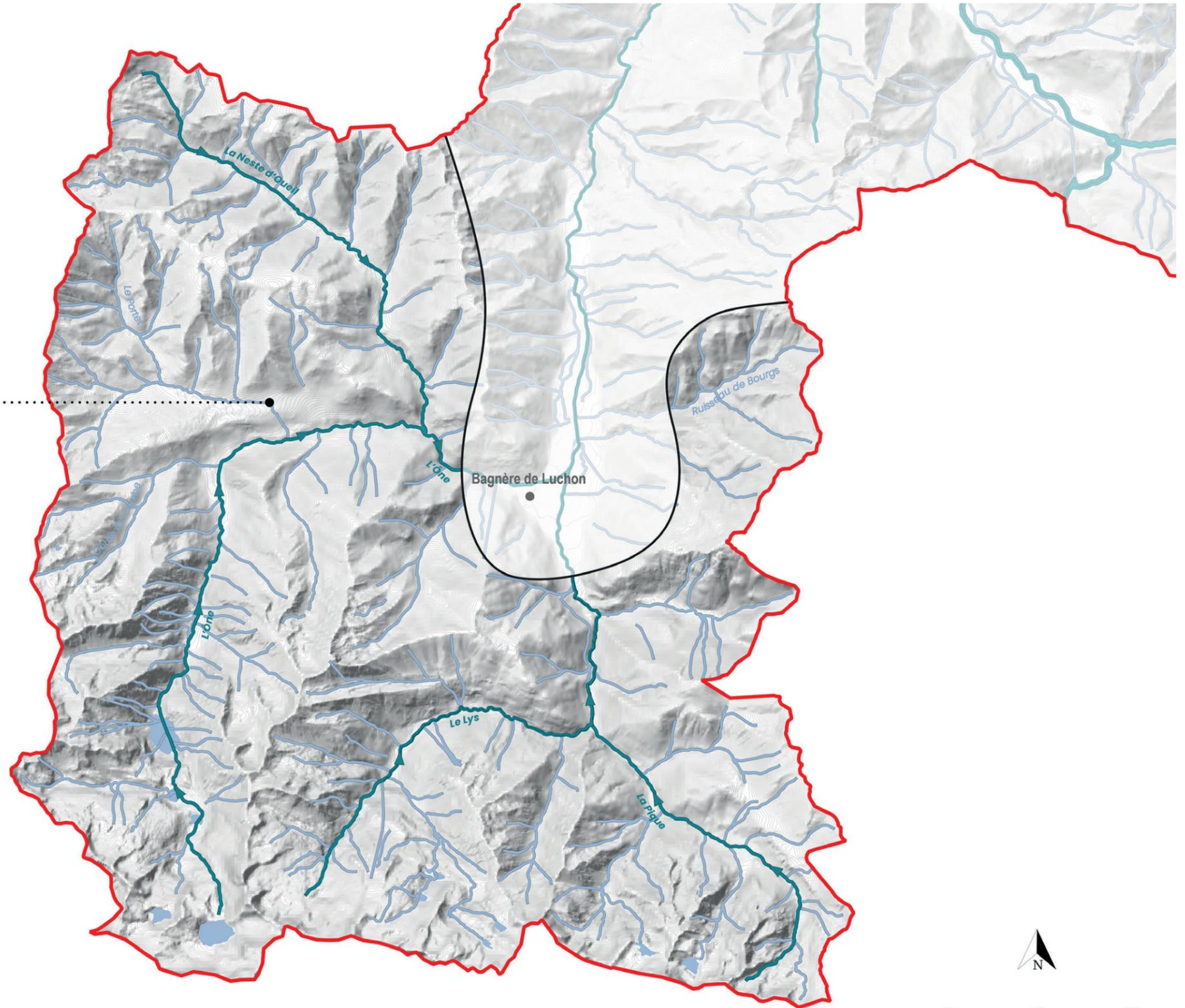


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

-  Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
-  Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale

Garin



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

La haute montagne luchonnaise couvre le secteur de haute montagne du département. Il s'étend depuis l'étage montagnard de fond de vallée jusqu'aux plus hauts sommets de l'étage nival, caractéristiques de la zone axiale des Pyrénées (la haute chaîne primaire), à plus de 3 200 m d'altitude (Pic de Perdiguère).

Ces hautes vallées glaciaires sont dominées par les milieux nivaux (combes à neige, névés et glaciers permanents) et les milieux minéraux (rochers, falaises, barres rocheuses et éboulis).

Aux altitudes inférieures, on retrouve les milieux ouverts d'estives (pelouses alpines et subalpines, landes alpines et boréales) puis les milieux boisés de l'étage montagnard : Pins à crochets, sapinières et hêtraies-sapinières.

Cette amplitude d'altitude associée à une large variabilité géologique (formations métamorphiques, magmatiques et sédimentaires) et à une multitude d'expositions sont la source de la très grande diversité écologique de cette unité.

À cela, s'ajoutent les habitats humides avec de nombreux lacs entre 1500 et 2600 m d'altitude (lac Vert, lac Céline, lac de la Montagnette, lac Boums du Port, ...) et des milieux humides (mouillères, bas-marais, tourbières). Le réseau hydrographique, constitué d'un grand nombre de sources, de ruisselets et de torrents, est conséquent et s'écoule dans les hautes vallées d'Oô et de la Pique.

Enfin, l'activité pastorale offre un élevage extensif qui permet de maintenir les espaces ouverts dans les vallées avec des formations à enjeux spécifiques (les prairies naturelles).

La grande diversité de ces conditions écologiques induit une grande richesse des habitats naturels, de la flore et de la faune.

Ce territoire des Pyrénées centrales offre ainsi un fort taux d'endémisme et abrite de nombreuses espèces en limite d'aire de répartition, qui forment même, pour certaines d'entre elles, des populations totalement isolées et déconnectées de celles connues ailleurs dans la région, en France ou même en Europe.

Pour la flore, on y trouve les seules stations connues dans le département de Linaigrette de Scheuchzer, de Grassette des Alpes, de Lysimaque éphémère. Le Cheilanthes acrostica, une fougère protégée en Midi-Pyrénées, forme ici des stations totalement isolées de celles connues sur le bassin méditerranéen. Les populations de Grande Coronide sont isolées des autres populations de Midi-Pyrénées que l'on rencontre dans le département du Lot. La Pensée de Bubani est une espèce endémique commune sur ce territoire.



Zone d'estive dans la vallée d'Oueil – au loin zone axiale des Pyrénées avec ses glaciers



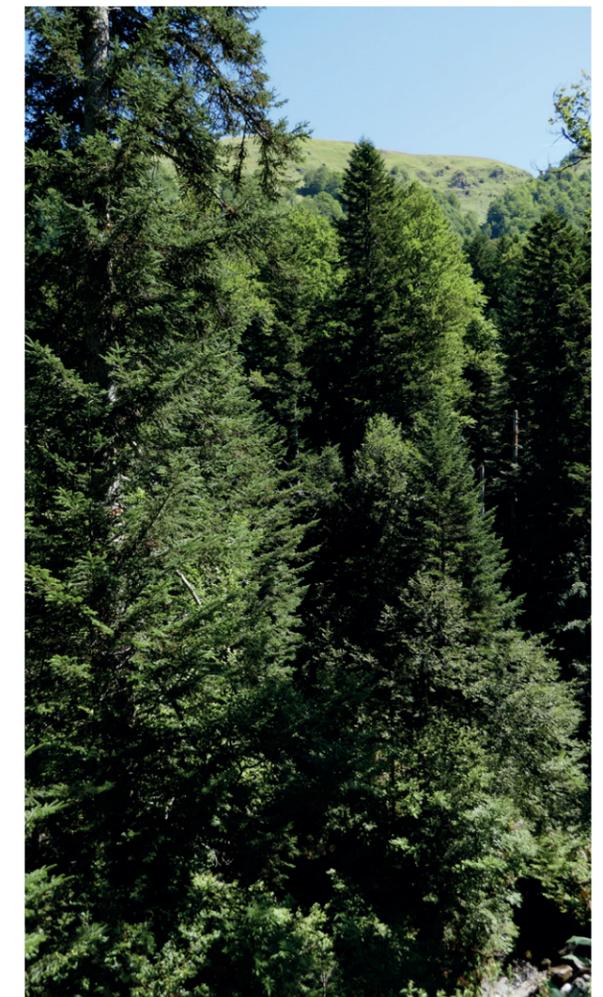
Zone d'estive dans la vallée de la Pique et hêtraie en fond de vallée



Zone rocheuse et éboulis – Pic de Penjat



Prairie de fauche



Sapinières – Bois de Charruga



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

L'endémisme est également notable pour la faune avec par exemple la Decticelle des Pyrénées, une sauterelle liée aux landes montagnardes, le Gomphocère pyrénéen et la Miramelle des Pyrénées, deux criquets communs à partir de 2 000 m d'altitude. Et puis, bien sûr, le Desman des Pyrénées, petit mammifère insectivore, semi-aquatique.

Enfin, on notera les populations d'Isard, présentes en France seulement dans les Pyrénées centrales, qui sont complètement déconnectées des autres populations d'Espagne et d'Italie.

De façon plus générale, toujours pour la faune, le secteur est d'enjeu pour les galliformes de montagne (Lagopède alpin - très sporadique de nos jours-, Grand Tétrás, Perdrix grise de montagne)

La richesse en rapaces est également de premier ordre avec l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, le Circaète Jean-le-Blanc, les Vautours fauve et percnoptère, le Gypaète barbu ainsi que la Chouette de Tengmalm et le Hibou grand-duc. La présence de plusieurs couples de Pic à dos blanc confirme la grande richesse de l'avifaune. La Niverole alpine, passereau inféodé aux étages alpin et subnival, est également présente. C'est typiquement une espèce qui est menacée par le réchauffement climatique puisque la présence de névés joue un rôle important pour son alimentation.

Quant aux mammifères, outre le Desman des Pyrénées, la Loutre fréquente les cours d'eau du secteur et notamment la Pique et l'Ône et leurs affluents (Neste d'Oueil et Neste d'Oò). On citera également la Marmotte, espèce typique de cette zone montagnarde.

Toujours avec les mammifères, ce territoire, avec ses zones rocheuses et ses réseaux quartziques, associés à de vastes territoires de prairies de fauche, est favorable à de nombreuses espèces de chauve-souris (une douzaine d'espèces présentes).

Enfin le massif constitue une zone de présence historique de l'Ours brun jusqu'à la disparition d'un dernier noyau autochtone au début des années 1990. Depuis les opérations de réintroduction (1996-2006), cette zone est régulièrement fréquentée par quelques individus (corridors de passage, sites vitaux).

Pour finir, on notera dans ce secteur la présence importante des espèces végétales exotiques envahissantes qui marquent les paysages, notamment sur les bords de routes et le long des cours d'eau (Renoué du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Buddleia de David, Robinier faux-acacia, Ailante,...).



Boums du Port



Ruisseau de la Pique



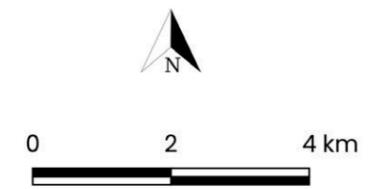
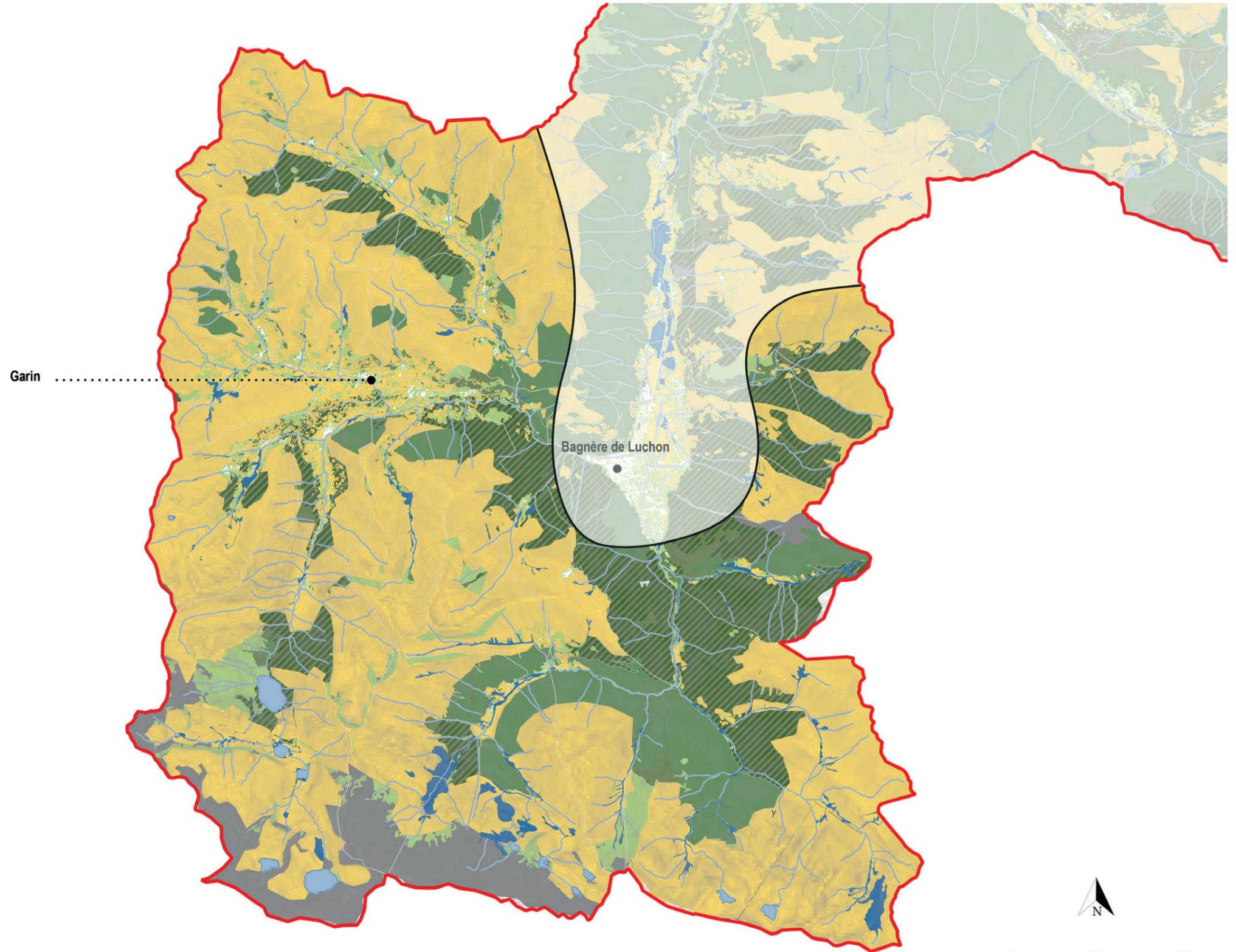
Plante exotique envahissante (robinier faux-acacia et buddleia) en bord de route



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Milieux d'altitudes
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

La très grande richesse écologique de ce secteur, due à sa situation au carrefour des influences montagnardes, atlantiques et méditerranéennes se traduit par un territoire couvert par une multitude de périmètres d'inventaire (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques, Zones Humides) ou de protection (site Natura 2000).

Liste des sites Natura 2000

- ◊ ZSC n° FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
- ◊ ZSC n° FR7300880 - Haute vallée d'Oô
- ◊ ZSC n°FR7300881 - Haute vallée de la Pique
- ◊ ZPS n° FR7312009 - Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô

Liste des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques) de type 2

- ◊ Haute montagne en Haute-Garonne (Identifiant national : 730003064)

Liste des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type 1

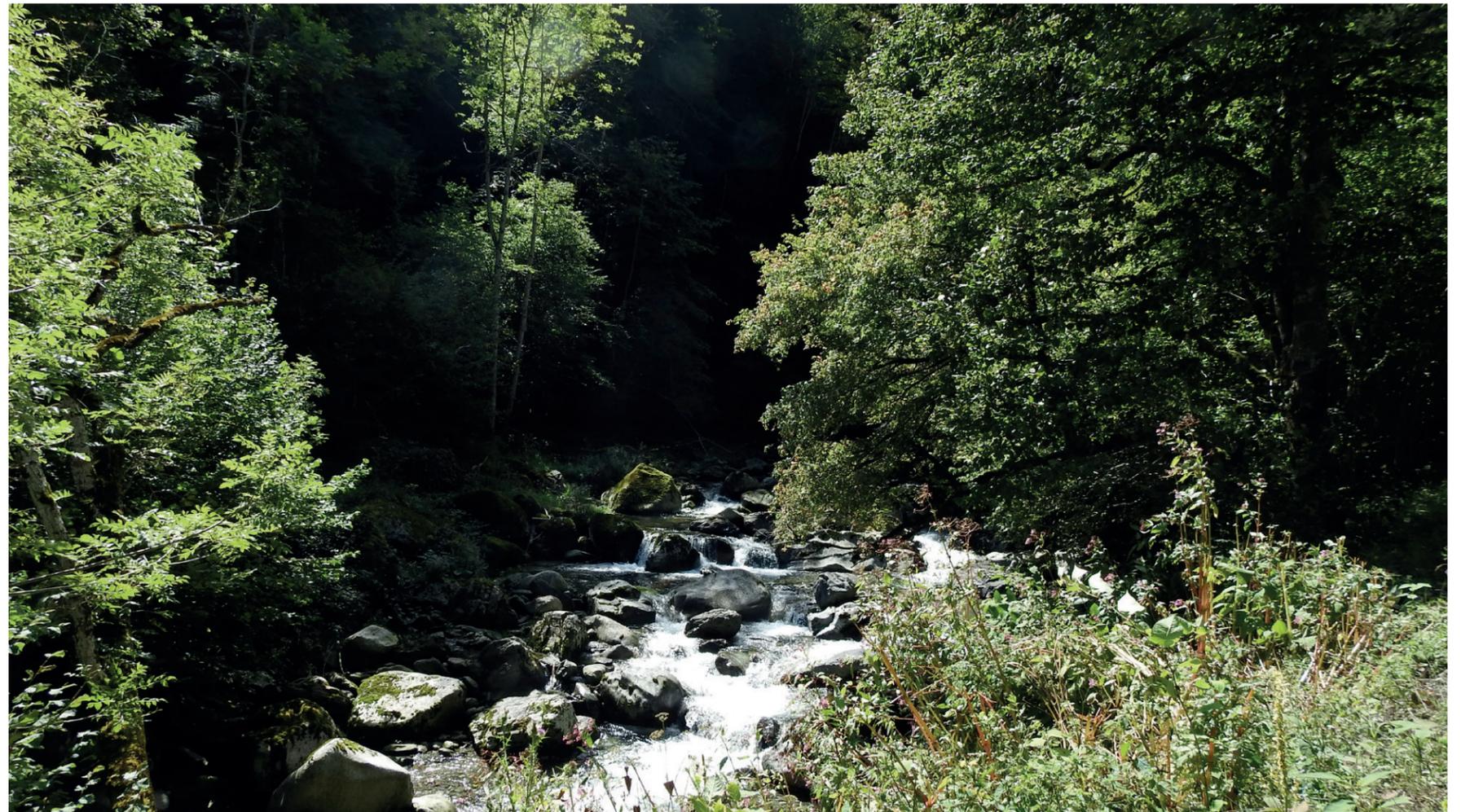
- ◊ Affluents et rivière de l'One (Identifiant national : 730030510)
- ◊ Massif du Burat-Bacanère (Identifiant national : 730011094)
- ◊ Vallée d'Oueil et soulane du Larboust (Identifiant national : 730011115)
- ◊ Massifs du Luchonnais et du Larboust (Identifiant national : 730011099)

Liste des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides (lacs, mouillères, bas-marais, tourbières, bords de torrents...)



Vallée d'Oueil et soulane du Larboust (ZNIEFF de type 1)



Zone Natura 2000 des vallées du Lys, de la Pique et d'Oô (ici la vallée du Lys)

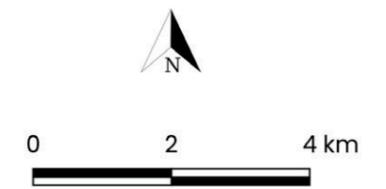
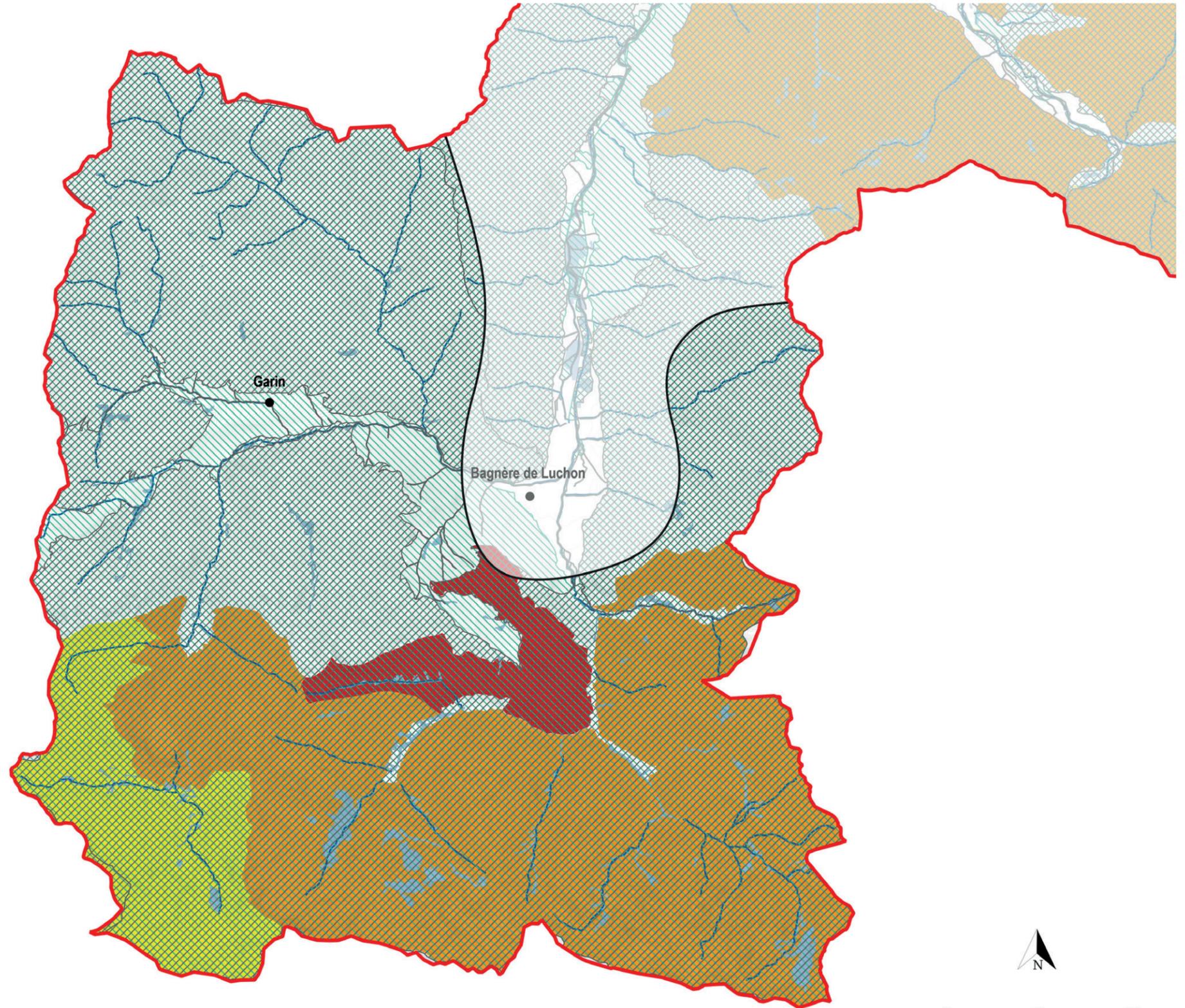


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Site Natura 2000 - ZSC
- Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZSC-ZPS)
- Site Natura 2000 - ZPS
- Zone humide
- Cours d'eau classé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_L'agriculture

Le paysage montagnard pyrénéen, fondé sur le système d'exploitation agro-pastoral s'exprime sur toute la partie sud du département, et notamment sur les unités paysagères de la Montagne Garonnaise et de la Haute Montagne du Luchonnais. Ce mode de production animale ancestral repose sur la transhumance de proximité entre l'exploitation agricole située en fond de vallée, où s'effectue la fénaison visant à nourrir les bêtes pendant l'hiver, et les pâturages d'été implantés à l'étage supra-forestier (aussi appelés estives) utilisés de juin à octobre. L'étage de transition se trouve pâturé aux intersaisons (printemps et automne).

Cette activité agricole connaît un certain déclin avec le vieillissement des agriculteurs mais aussi un regain d'intérêt avec des reprises d'exploitations y compris hors cadre familial. Elle produit un fort impact sur les paysages, par la répartition de milieux ouverts ou fermés selon les altitudes. Les éleveurs entretiennent les prairies d'altitude sur les parties les plus élevées de toute l'unité paysagère, façonnant de cette manière les paysages de haute-montagne.

Les prairies de fauche des fonds de vallées d'Oueil et de Larboust, les plus occupées par l'Homme, sont surmontées de quelques zones boisées qui ne créent pas de démarcations nettes avec les estives, tout au moins sur les soulanes. Les estives succèdent ainsi aux prairies des zones intermédiaires (qui ont une inquiétante tendance à la fermeture par embroussaillage du fait d'un temps insuffisant de présence animale), et qui succèdent elles-mêmes aux prairies de fauche. Le couvert forestier bien plus développé des versants nord ou des vallées de l'Ône ou de la Pique implique quant à lui le parcours de ces boisements par les troupeaux pour gagner les estives en altitude.

L'activité principale en termes d'occupation du sol étant l'élevage, l'incidence sur les paysages des constructions liées à l'agriculture est limitée. Les seuls bâtiments sont les cabanes et abris pastoraux, dispersés dans les estives, qui font partie intégrante des paysages de pâturage, et les quelques hangars agricoles. Ceux-ci sont implantés en limite des villages, mais malgré leurs dimensions plus imposantes que le reste du bâti, ils sont relativement bien intégrés dans le paysage, par l'emploi de teintes et/ou de matériaux traditionnels. Ils font donc eux aussi partie de ces paysages, à raison d'une ou deux unités par village. Les cabanes et abris font quant à eux l'objet d'une politique de rénovation, d'extention ou de création à des fins pastorales d'amélioration de la qualité de logement des pâtres assurant le gardiennage des troupeaux collectifs en estive.



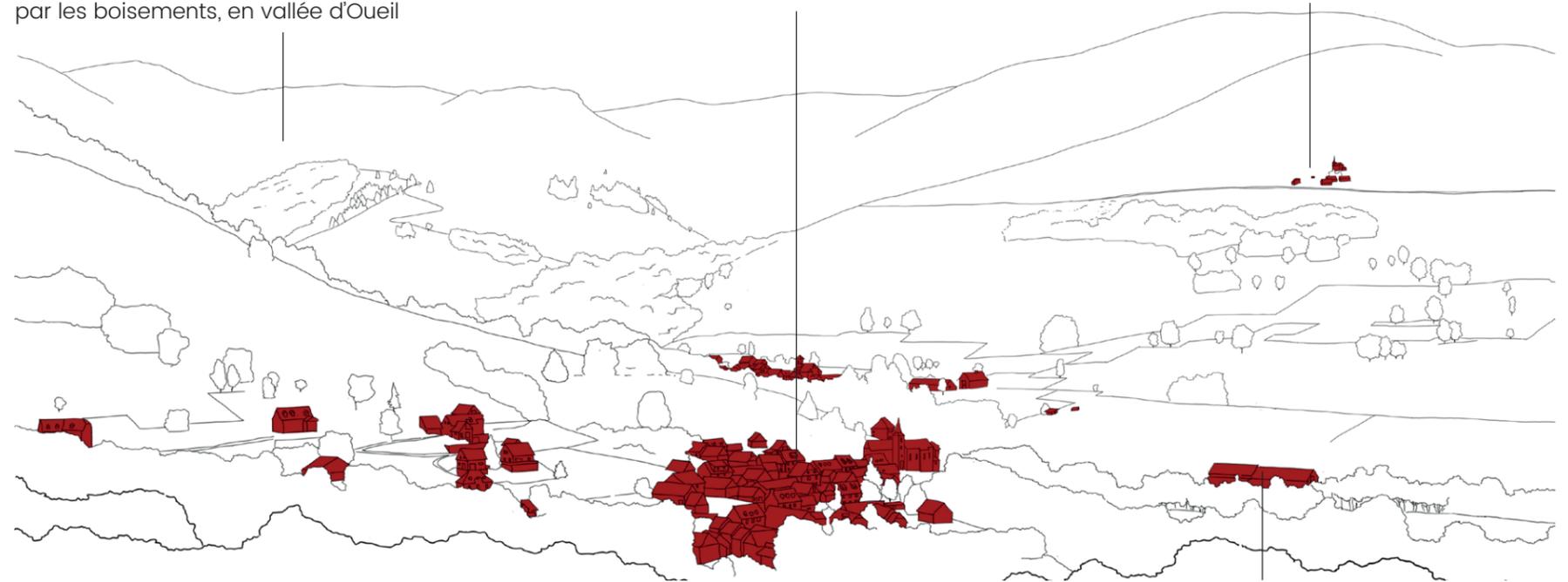
Les estives séparées des prairies de fauche par les boisements, en vallée d'Oueil



Le village groupé en fond de vallée



Le village regroupé sur la soulane



Les cabanes de berger, dans les estives



Le hangar agricole en limite du village



Hangar agricole et prairie de fauche en fond de vallée



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_L'habitat

Le bâti agricole étant limité, la typologie bâtie la plus représentée au sein de l'unité paysagère concerne l'habitat, concentré dans les villages implantés en fond de vallée ou sur les soulanes.

_Le tourisme

Au cœur de ce territoire de haute montagne, l'activité agricole cohabite avec l'activité touristique. Si de multiples activités de plein air peuvent se pratiquer au cœur de l'unité paysagère de la Haute-montagne du Luchonnais (pêche, canyoning, spéléologie, escalade, alpinisme, ski de piste, ski de randonnée, vélo de descente, trail, randonnée...), toutes n'ont pas le même impact dans les perceptions paysagères. Si la plupart d'entre elles ne nécessitent pas d'équipements spécifiques, c'est en termes de fréquentation qu'elles impactent le paysage. En période estivale, les véhicules occupent alors les bas-côtés des routes et le moindre élargissement de l'accotement.

En revanche, les stations de ski et le cortège d'infrastructures qui les accompagnent ne sont pas neutres dans les perceptions. En plus des remontées mécaniques, visibles été comme hiver sur ces vastes étendues de prairies, sont implantés les bâtiments d'accueil (hôtels, locations de ski, bars et restaurants...) d'une clientèle nombreuse. Ces ensembles bâtis ne correspondent pas aux codes des modes d'habiter traditionnels, à savoir le village groupé aux constructions à un étage, implanté en fond de vallée. Bien que les matériaux utilisés puissent dans certains cas être locaux, cela restant assez rare, ces imposantes constructions sont fortement prégnantes dans les perceptions et sont finalement plus visibles que les remontées mécaniques elles-mêmes.

C'est le cas de Superbagnères et de Peyragudes, où des covisibilités peuvent exister depuis les crêtes alentours ou bien depuis la vallée de l'Ône pour la dernière citée. A l'inverse, ces stations offrent des panoramas exceptionnels à 360° à ses usagers.

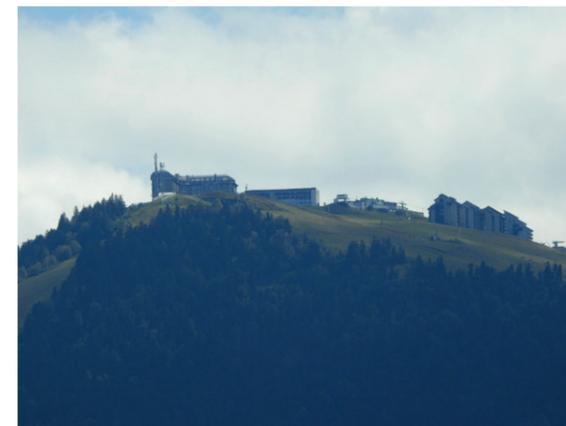
La petite station familiale de Bourg-d'Oueil, qui s'est développée à partir du village n'a quant à elle pas eu la nécessité de construire des bâtiments d'accueil ex-nihilo, ce qui permet de fait une meilleure intégration.



Station de ski de Superbagnères



Bâtiments imposants et surfaces de parking de la station de Superbagnères



Station de ski de Superbagnères, visible depuis Saint-Paul-d'Oueil



Station de ski de Peyragudes, visible depuis Saint-Aventin



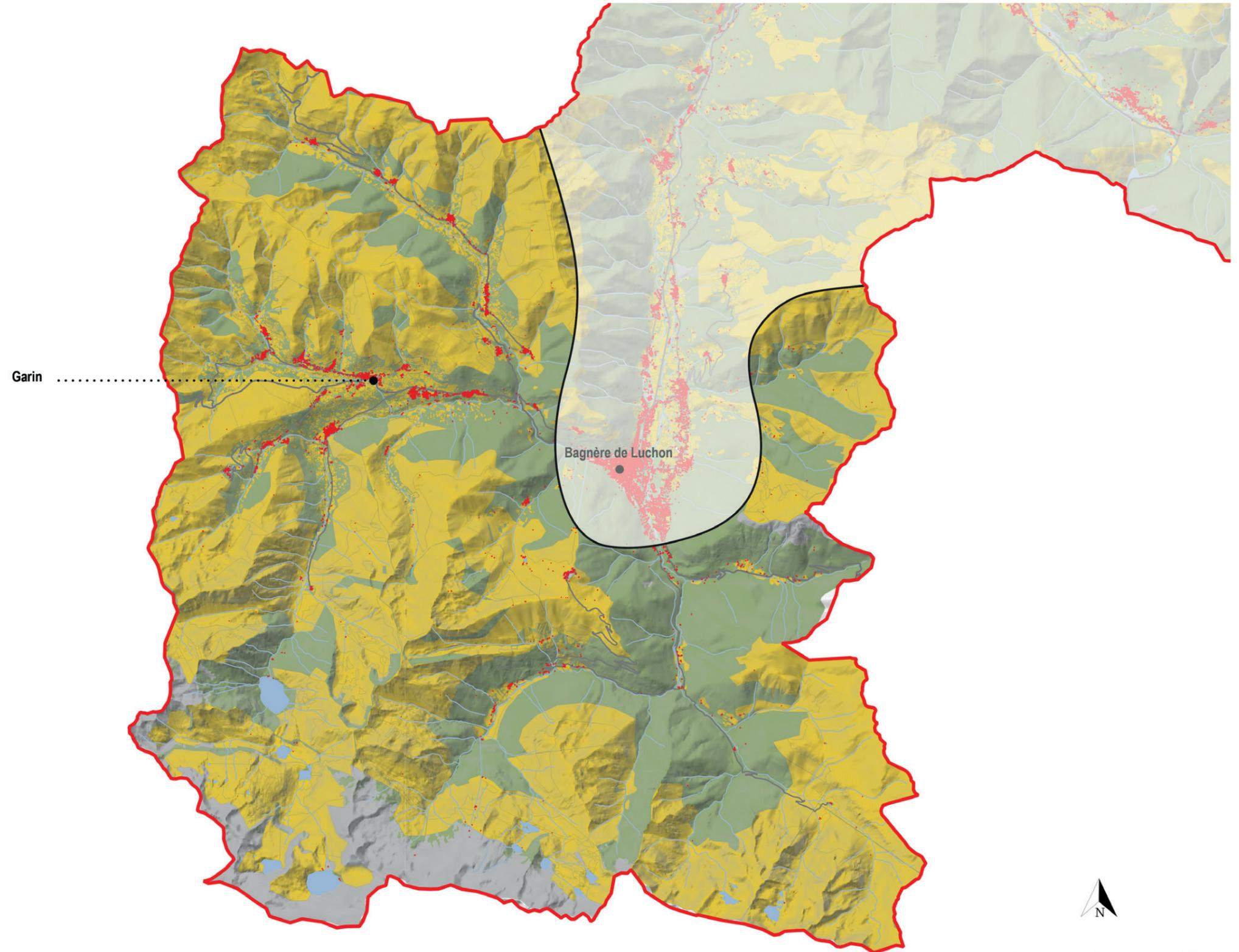
Vue sur la vallée de Larboust (Cazeaux-de-Larboust) et les reliefs enneigés depuis la station de Peyragudes



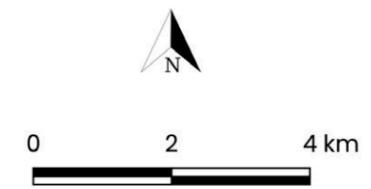
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone de pâturage
- Zone naturelle
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

_Les routes et voies de desserte

La topographie de montagne associée à la faible densité de population contribue au faible maillage routier de la Haute Montagne du Luchonnais. De larges parties du territoire sont ainsi inaccessibles et restent préservées du trafic automobile, réservant ces crêtes, ces vallées et ces pics aux randonneurs à pied, à VTT ou à ski et aux troupeaux de bêtes.

Les voies routières en général peu larges, toutes classées dans la catégorie des départementales, se rejoignent au niveau de Bagnères-de-Luchon, ville principale du secteur et desservant l'ensemble des vallées alentours.

Les axes principaux sont systématiquement implantés en fond des vallées ou vallons creusés par les cours d'eau et se positionnent donc dans les dépressions présentes entre les reliefs, ou tout au moins en bas de versant pour être épargnés des crues des torrents de montagne. Dans ce dernier cas, l'infrastructure est, selon le point de vue, quasiment indétectable du fait des effets de perspective.

Un réseau secondaire, aux voiries plus étroites encore s'y connecte et part à l'assaut des reliefs par des tracés en lacets, afin de desservir les hameaux ou ceux des stations de ski du département (Peyragudes et Superbagnères). Plusieurs de ces voies sont en impasse, leur objectif étant de desservir un point précis.

Quatre axes principaux, avec en point de contact la ville de Bagnères-de-Luchon, s'insèrent dans ces paysages de haute montagne :

- ◊ au nord de l'unité paysagère, et la traversant d'est en ouest, la D618 mène au département voisin des Hautes-Pyrénées via le col de Peyresourde.
- ◊ branche de la D618 se dirigeant vers l'extrémité nord-ouest de l'unité paysagère, la D51 communique également vers les Hautes-Pyrénées, en empruntant la vallée d'Oueil.
- ◊ partant en direction du sud depuis Bagnères-de-Luchon, la D125 qui se transforme rapidement en D46, dont le tracé en lacets dessert la station de Superbagnères après avoir empruntée successivement les vallées de la Pique puis du Lys.
- ◊ à l'est de l'unité paysagère, empruntant le vallon des Burbes, la D618a qui se connecte au réseau viaire espagnol au niveau du Col du Portillon et constitue un des rares points de passages avec l'Espagne.

Ces axes offrent un contact direct avec les paysages environnants, qu'ils soient constitués de boisements ou de prairies, car il n'existe pas de fossés, de haies ou tout autre accotement assurant une transition avec la bande d'enrobé.



D 618, au niveau du col de Peyresourde et encaissée au creux des reliefs



D 46 en fond de vallée



D76, dont le tracé au coeur de la vallée du Larboust est peu impactant dans les perceptions



Des routes propices à la pratique du cyclisme, ici sur la D51



Une route anecdotique dans les perceptions, dans la vallée de la Neste d'Oueil



Les lacets de la D46, permettant l'accès à la station de Superbagnères



Des axes vecteurs de découverte des paysages (D76 dans la vallée du Larboust)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Ces routes, qui paraissent parfois creusées à même la roche, peuvent sur certaines portions être bordées de parapets en pierre ou de lisses en bois, à des fins sécuritaires vis-à-vis d'éventuelles sorties de route. Lorsqu'elles sont insérées à flanc de montagne, des murets de soutènements en enrochements maçonnés permettent de stabiliser les talus trop pentus.

Outre leur fonction de transit et de desserte, ces voies constituent des outils de découverte du paysage, amenant chacun, qu'il soit habitant ou touriste de passage, à profiter de panoramas époustouflants sur les vallées, villages, pics et monts divers du Luchonnais, alternant avec des vues plus fermées au gré des passages au sein des boisements.

_Les infrastructures hydro-électriques

Autre infrastructure linéaire, les conduites forcées menant aux centrales hydro-électriques, bien que ponctuelles au regard de la superficie de l'unité, sont prégnantes dans les perceptions du fait de la saignée rectiligne qu'elles occasionnent dans les boisements. Trois centrales hydro-électriques sont présentes dans le périmètre de l'unité paysagère :

- ◊ la centrale du Portillon, qui utilise la force de production des eaux du lac du Portillon et de plusieurs autres lacs d'altitude, acheminées via le pompage du Pratlong pour les derniers cités ;
- ◊ la centrale de la Pique supérieure, qui bénéficie de prises d'eau sur les rivières de la Pique, de la Glère, du Bonneau et du Lys. L'eau est collectée par une galerie transversale puis acheminée via une conduite forcée descendant à flanc de montagne jusqu'à la centrale ;
- ◊ la centrale de la Pique inférieure, détournant brièvement les eaux de la Pique par un système de galeries et de conduites forcées.

Les vallées étant profondément creusées dans la roche, il existe un dénivelé important entre les lacs d'altitude et les usines hydro-électriques, créant d'importantes chutes (celle du Portillon est la plus grande de France) propices à la production d'électricité. Cela explique l'émergence de ce type d'usines depuis les années 1920 et leur persistance depuis lors, deux autres centrales (du lac d'Oô et de Mousquères) sont d'ailleurs situées à la limite de l'unité paysagère mais leurs infrastructures maillent malgré tout la Haute Montagne du Luchonnais.

Liés à ces infrastructures, les barrages présents sur les lacs du Portillon, d'Oô, de Charles et Bleu font désormais partie intégrante du paysage, comme sur une grande partie des paysages de la haute montagne Pyrénéenne, française comme espagnole.



Les infrastructures hydrauliques, des éléments prégnants dans les perceptions



Centrale du Portillon



Les conduites forcées de la centrale de la Pique supérieure, visibles par la trouée dans les boisements



Centrale de la Pique inférieure



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Fortement visibles dans les paysages, ces imposants murs de soutènement retenant les eaux apparaissent dans les perceptions dès lors que l'on s'écarte des routes et chemins carrossables, à pied, à vélo ou en ski de randonnée, et que la végétation disparaît au profit de zones rocheuses. Les perspectives sont alors plus profondes et peuvent, selon l'angle de vue, laisser apparaître ces ouvrages massifs, qui restent ainsi cachés depuis les villages ou les axes principaux.

C'est donc tout un cortège d'infrastructures techniques (conduites forcées, galeries, stations de pompage, pylônes, téléphériques...) qui accompagne la production de cette forme d'énergie, et qui dissémine çà et là des indices plus ou moins marquants de leur présence.



Funiculaire de l'usine Portillon permettant d'acheminer des charges en altitude



Téléphérique (blondin) de l'usine Portillon permettant d'acheminer des charges en altitude



Barrage du lac d'Oô



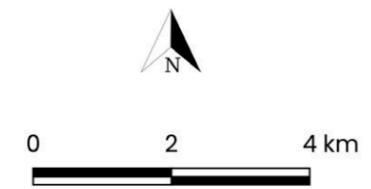
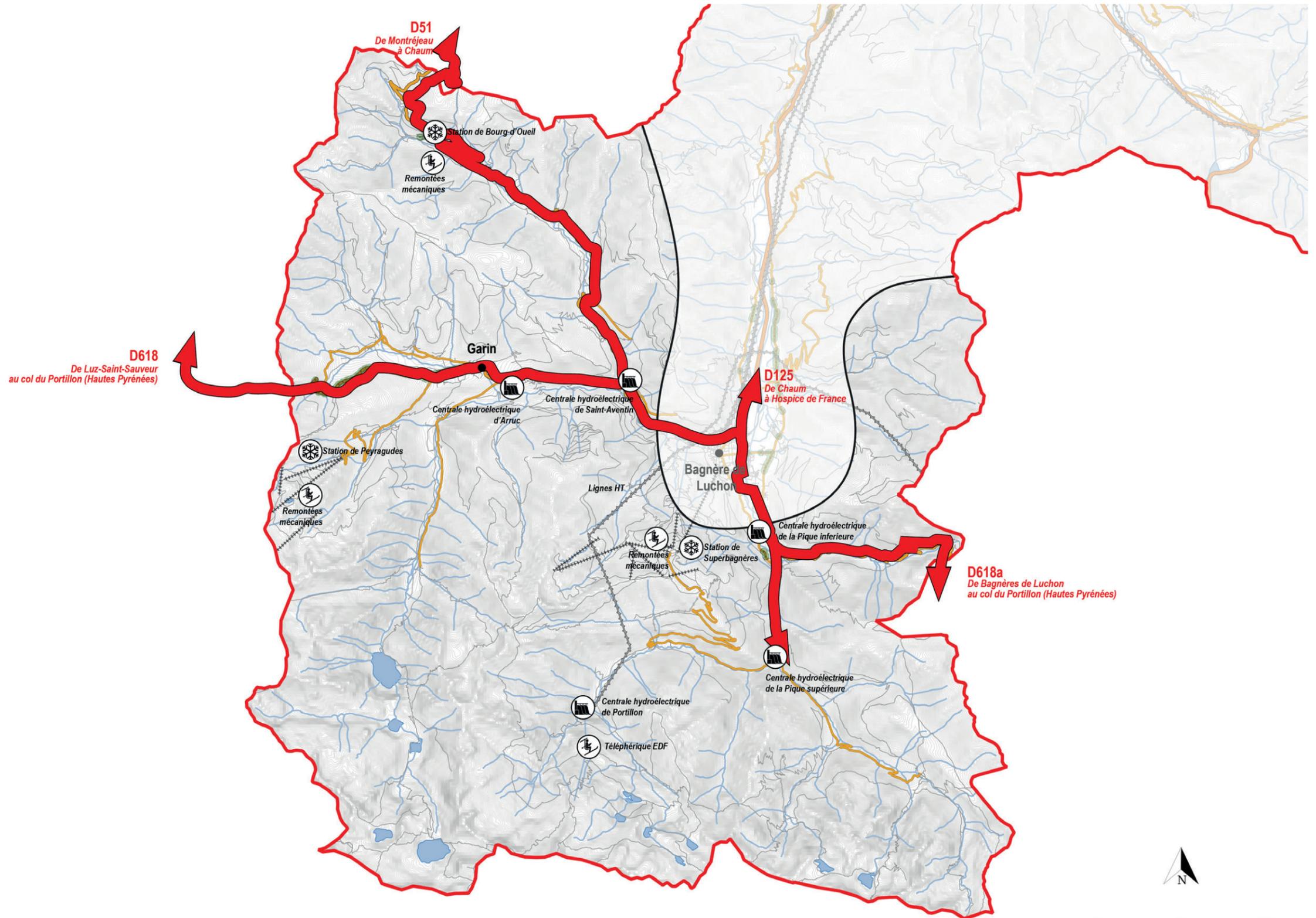
Centrale électrique du Portillon



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Voie ferrée
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Centrale hydroélectrique
-  Remontée mécanique
-  Remontée mécanique
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

La Haute Montagne du Luchonnais est une unité paysagère caractérisée par sa faible urbanisation, inhérente à ce milieu de haute montagne plus propice à l'élevage extensif et aux espaces naturels, qu'à l'extension de zones habitées. Cette unité paysagère concentre ainsi peu d'habitants à l'année (853) pour une densité très faible (3 habitants/km²).

L'implantation des villages, tous de taille modeste (moins de 50 habitants en moyenne), est directement dépendante du relief et de l'exposition. Ils se sont en effet développés en fond de vallée, profitant des espaces les plus plats (Oô, Gouaux-de-Larboust, Portet-de-Luchon...) ou bien sur les soulanes, c'est-à-dire les versants exposés au sud comme c'est le cas pour Saccourvielle, Saint-Aventin ou encore Trébons-de-Luchon.

Le bâti est très resserré, les rues également, de manière à constituer un noyau bâti le plus compact possible, sans empiéter sur les espaces agricoles. Dans le cas des villages en soulane, les maisons sont quasiment toutes implantées parallèlement aux courbes de niveau, présentant leur façade principale au sud, et les granges dans le sens de la pente. Cela est moins le cas pour les villages de fond de vallée, où il y a un peu plus de variation.

Malgré cette orientation des façades maximisant la captation des rayons solaires, et leur teinte relativement claire, ces villages se fondent dans le paysage, constituant des éléments de repère discrets dans les larges panoramas que nous propose ce territoire.

Le bâti isolé est quant à lui beaucoup plus rare et se limite aux granges foraines et aux diverses cabanes et refuges de bergers, situés entre les estives et les villages.

Enfin, spécifique à cette unité paysagère et cas particulier en termes de forme urbaine, les stations de ski et leurs équipements associés se sont implantés sur les hauteurs, à distance des villages auxquels elles appartiennent. Elles sont construites soit à mi-hauteur entre le village traditionnel et les sommets, comme pour Peyragudes, soit sur un replat au sommet comme Superbagnères.

Les bâtiments imposent dans le paysage leurs dimensions bien plus grandes que celles des maisons traditionnelles. Une exception à cette organisation est la station de Bourg-d'Oueil qui s'est installée dans la continuité du village existant, en surplomb de celui-ci sur l'ombrée (versant nord).



Le village de Saint-Aventin, implanté en versant sud



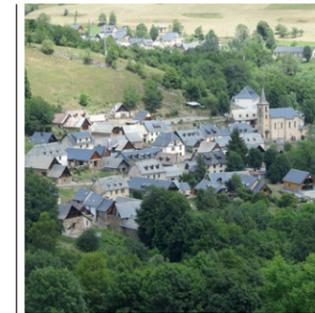
Cabane isolée dans les prairies pâturées



A mi-hauteur, la station de Peyragudes (côté Haute-Garonne)



Le village groupé de Portet-de-Luchon, et hangar agricole en rive du village



Le village groupé de Poubeau

Cathervielle, masqué par le relief



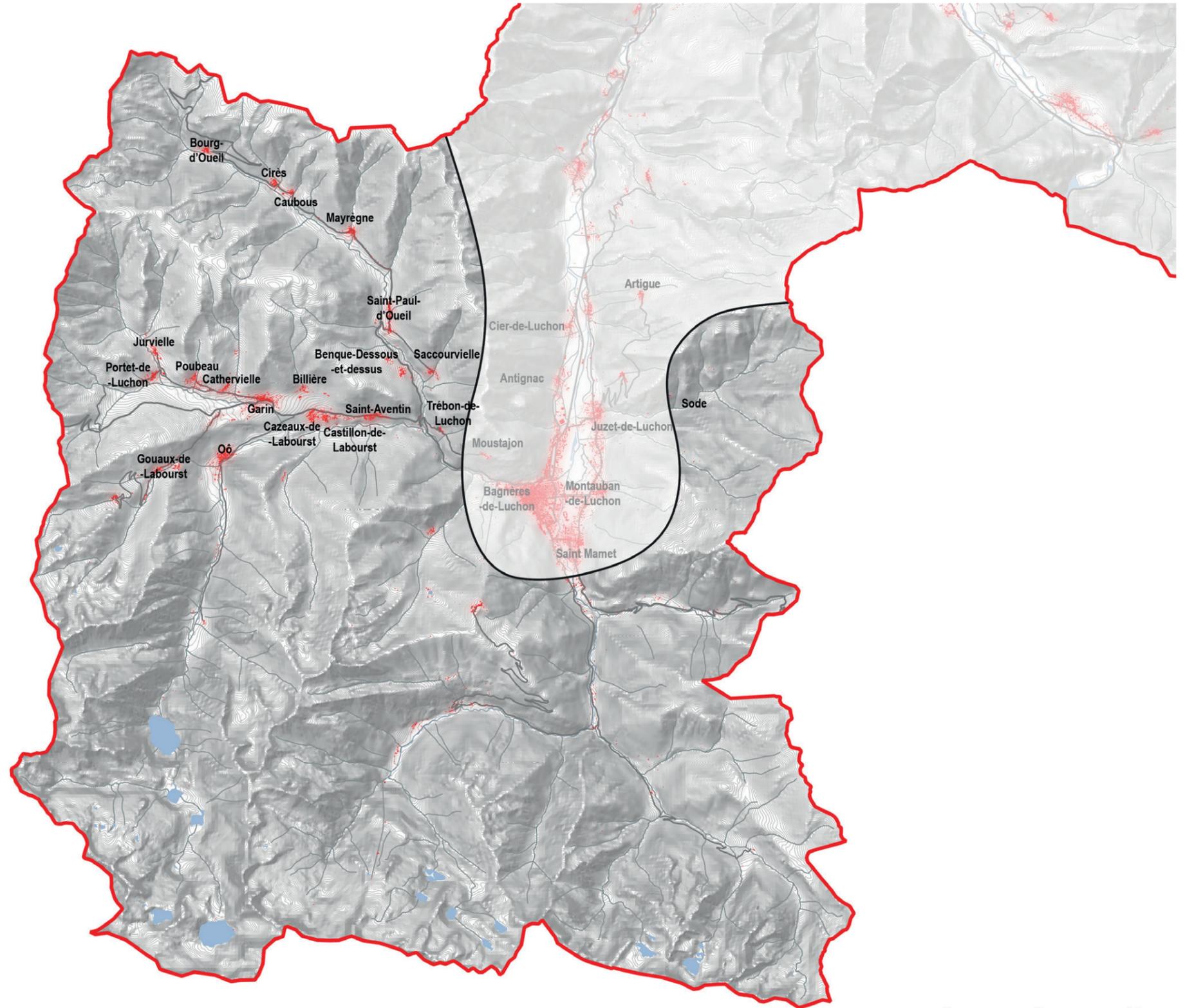
Des villages de petite taille, qui se fondent dans le paysage, ici dans la vallée de Larboust



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

C'est tout naturellement que l'homme, pour s'installer dans ces contrées, a utilisé les ressources du sol : schiste et grès.

La pierre des murs souvent laissée apparente peut se couvrir d'un enduit fait à base de sable de rivière.

Volets, balustrades... utilisent le bois.

Ces matériaux reflètent l'identité de ce territoire et assurent l'intégration des différents ensembles bâtis au sein de ces paysages de haute montagne.



Matériaux représentatifs de la Haute Montagne du Luchonnais

_ La maison de montagne

La maison de montagne traditionnelle se compose de deux ensembles bâtis disposés à angle droit, l'un pour l'habitation et l'autre servant de grange, et délimitant une cour accessible dans certains cas par un porche.

La maison se compose d'un volume rectangulaire à un étage, construit en pierres locales (grès et/ou schiste) et généralement enduit à la chaux et au sable de rivière, dans des teintes claires. La façade principale est orientée au sud de manière à profiter au maximum des rayons du soleil, dans un objectif de confort thermique en hiver et de luminosité optimisée. Cette façade est percée de manière symétrique avec une porte au centre, encadrée d'une à deux fenêtres de chaque côté.

La grange est également constituée d'un volume simple, parallélépipédique. Elle n'est généralement pas enduite et laisse donc apparaître les pierres, assemblées en un appareillage irrégulier. Le pignon est généralement en bois, ou du moins dans sa partie haute. Les toitures sont toutes en ardoise, et à deux pans, très pentues de manière à améliorer l'écoulement de l'eau ou de la neige. Ces toitures sont dites à pureau dégressif, c'est-à-dire que les ardoises utilisées sont de tailles variées, la partie visible étant de plus en plus faible à mesure que l'on s'élève, apportant une hétérogénéité et un caractère authentique à l'intégralité de l'ensemble bâti.



Exemples de maisons de montagne

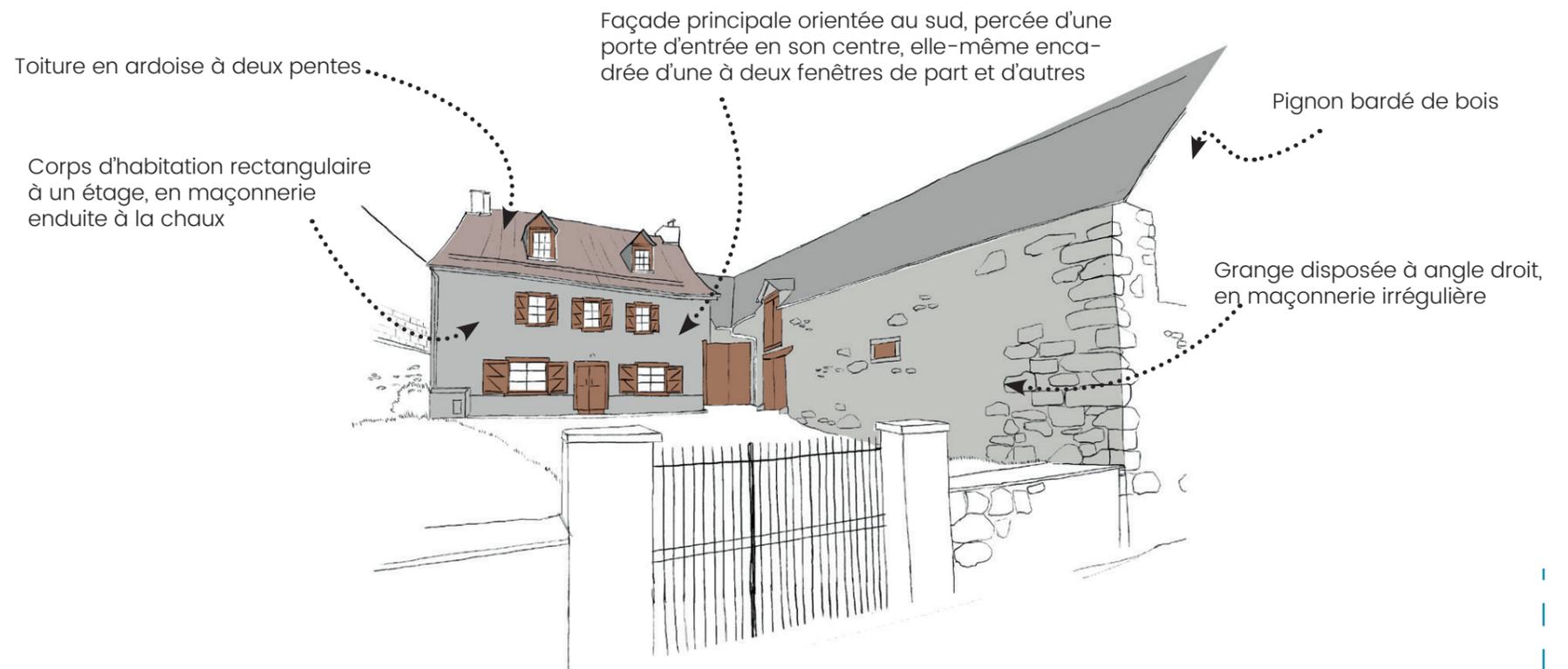


Schéma type de la maison de montagne



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_Les maisons rurales à pignon à redent

De nombreuses maisons rurales comportent des pignons à redent. Ces pignons, qui prennent la forme de marches d'escaliers couvertes de dalles de schiste scellées dans la maçonnerie, permettaient d'accéder plus facilement au faîtage pour faciliter son remplacement, ce dernier étant à l'origine en chaume. Ils permettaient aussi de protéger les rives des couvertures. Certains de ces pignons ont donc perduré malgré le remplacement des toitures de chaumes par des toitures en ardoises.

_Le bâti récent

Ces terres de montagne subissent le recul de l'activité agricole et certaines habitations sont par conséquent abandonnées. Les granges, auparavant utilisées pour entreposer récoltes et matériel, se transforment en habitation ou en garage quand elles ne disparaissent pas tout simplement.

La maison de montagne contemporaine perd alors son second volume et se retrouve imbriquée dans un système de maisons resserrées.

En couverture de certains bâtiments agricoles, de taille imposante, implantés en rive des villages, l'ardoise traditionnelle est remplacée par un matériau contemporain de couleur voisine à celle de l'ardoise, souvent en tôle. C'est ainsi que leur intégration dans le site est respectée.

Les maisons les plus récentes, ou tout simplement celles qui ont été rénovées, sont généralement en pierres apparentes, bien souvent d'un appareillage plus régulier que les constructions traditionnelles. De même pour la couverture, où les ardoises sont calibrées à la même taille, donnant un aspect plus lisse à la toiture, bien que celle-ci s'intègre malgré tout avec succès dans son environnement et dans les perceptions lointaines.



Exemples de maisons rurales avec pignon à redent

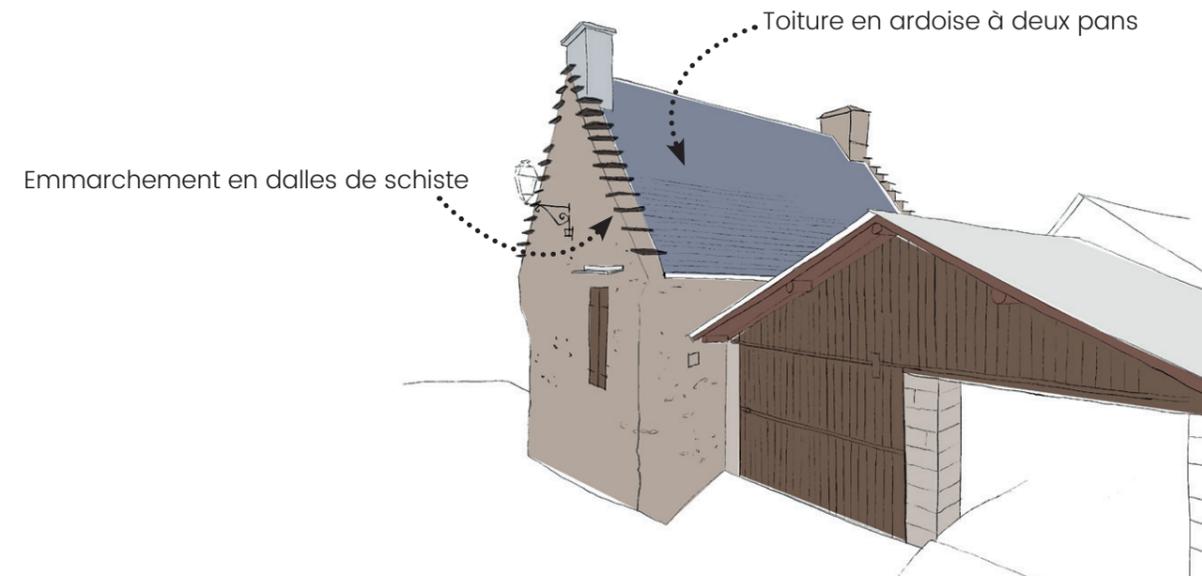


Schéma type de la maison rurale avec pignon à redents



Hangar agricole



Maison en pierre apparente et ardoises lisses



Maison en pierre apparente, bardage bois et ardoises lisses



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les édifices religieux

Les églises de la Haute Montagne du Luchonnais sont toutes construites dans le style dit de premier art roman méridional, particulièrement sobre et dépouillé, mais présentent malgré tout différentes typologies de clocher :

- ◊ les clochers quadrangulaires de style lombard sont les plus représentés (Mayrègnes, Saint-Aventin, Trébon-de-Luchon, Portet-de-Luchon, Cazeaux-de-Larboust...). Ces églises disposent, pour principal ornement, de bandes lombardes situées en partie haute de mur, en dessous des baies...et constituées de petits arcs les uns à la suite des autres ;
- ◊ les clochers-murs, existants par ailleurs dans différents secteurs du département (Bourg d'Oueil, hameau de Bernet à Billière, Benque-dessus, Benque-dessous...).

Construites à l'aide des ressources locales, schiste et grès, selon un appareillage plus ou moins régulier, crépies pour certaines, ces églises sont le plus souvent implantées sur la partie la plus haute du village et/ou en rive de celui-ci, si bien que la silhouette reconnaissable de la nef et du clocher émerge aisément du tissu bâti et permet de distinguer les villages de loin.

_Les « tours à signaux »

Éléments de patrimoine caractéristiques des vallées Pyrénéennes, notamment non loin de la frontière espagnole où il était nécessaire de se protéger des invasions, en particulier vis-à-vis des sites stratégiques comme les cols ou les ports, les tours à signaux sont relativement nombreuses dans le Luchonnais (4), en Val Louron, en vallée d'Aure, ou en Barousse... Une grande partie a été détruite au fil des siècles. Les quatre tours du Luchonnais (Bagnères-de-Luchon, Oô, Garin, Saccourvielle) ont d'abord été interprétées comme tel, à savoir comme un réseau de tours de guet correspondant au moyen de signaux de fumée et protégeant les vallées en cas d'invasion, celles-ci abritant également de petites garnisons en période de troubles. Cependant, face à l'absence de tout témoignage sur l'utilisation de ces tours à signaux dans les Pyrénées garonnaises, il paraît plus vraisemblable qu'il s'agisse en réalité de donjons de châteaux aujourd'hui disparus, hypothèse renforcée notamment par la toponymie de ces tours (Castet, Castel-Viehl, Castelblancat) et leur implantation dans des vallées en cul-de-sac pour certaines (Val d'Oô par exemple).

Quoiqu'il en soit, elles sont pour une partie d'entre elles à l'état de vestiges et constituent des témoignages du riche passé du Luchonnais, sans pour autant qu'on puisse les considérer comme des points de repère, du moins à une large échelle. En effet, ces tours peuvent être situées en fond de vallée (Oô, Bagnères-de-Luchon), masquées par les boisements, et toujours isolées des villages. Ce patrimoine bâti pourrait faire l'objet d'une valorisation dans le cadre des sentiers de randonnées.



Portet-de-Luchon - Chapelle



Portet-de-Luchon - Eglise Saint-Géniès



Bourg-d'Oueil - Eglise Saint-Blaise



Oô- Eglise Saint-Jacques



Bagnères-de-Luchon - Tour de Castel-Viehl



Le Castet à Oô



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les protections

Si la très grande majorité des constructions de la Haute Montagne du Luchonnais conserve un caractère patrimonial indéniable, les édifices classés concernent principalement les églises (9 au total) ou encore des éléments religieux (croix du cimetière à Mayrègne, Chapelle Saint Tritous à Garin). Deux des trois tours à signaux du secteur sont également classées, de même que le Château de Saint-Paul d'Oueil. Enfin, les monuments mégalithiques découverts entre les vallées d'Oueil et du Larboust le sont aussi, à l'image des Cromlech ou de l'alignement de Peyrelade, long de 270m. Etant donné la taille réduite des villages et leur caractère regroupé, la quasi-totalité de leur superficie est intégrée au périmètre de 500 m aux abords des monuments historiques, assurant s'il en était besoin la préservation de leur patrimoine bâti.

La Haute Montagne du Luchonnais bénéficie également d'une grande diversité de sites classés ou inscrits, dans l'objectif de protéger autant les bâtiments traditionnels comme des églises, que des éléments de patrimoine paysager (Ormes) ou géologiques (blocs erratiques, moraines) ou des espaces naturels (lacs, ruisseaux, pâturages du plateau de Superbagnères) et des panoramas (panorama du Kiosque). Une importante superficie de l'unité paysagère est ainsi concernée par ces périmètres.



Site inscrit de la vallée du Lys



Site classé des pâturages communaux du plateau de Superbagnères



Site classé de la cascade Sidonie



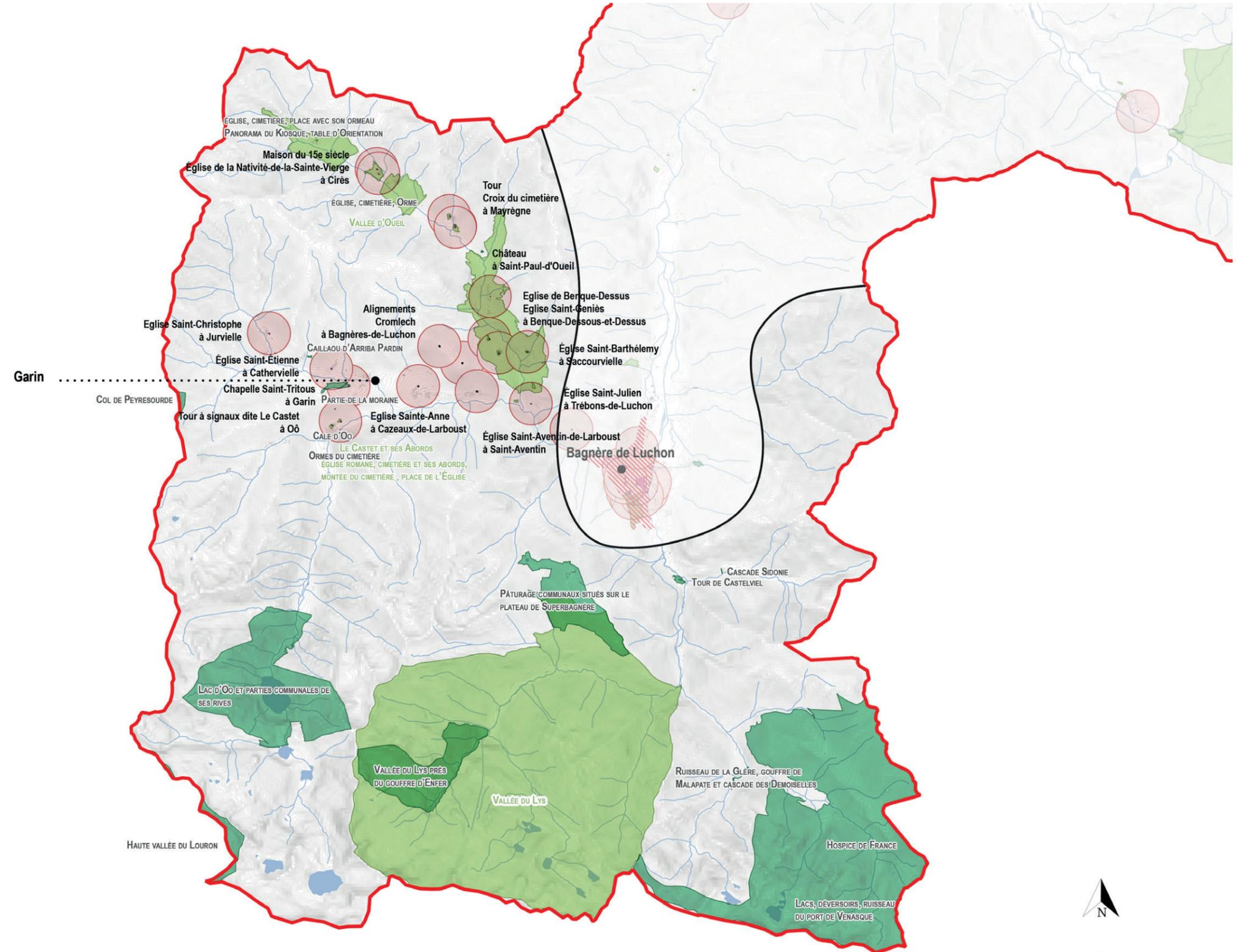
Site inscrit des Villages et bords de la Neste d'Oueil, Cirès



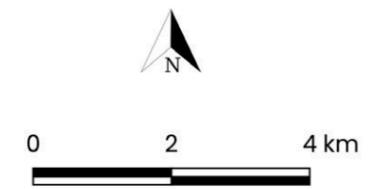
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

- Immeuble classé
- Immeuble inscrit
- Immeuble partiellement classé
- Immeuble partiellement inscrit
- Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Picto-Occitanie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019) - Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)





CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

PAROLES D'HABITANTS

Parcourir la Haute Montagne du Luchonnais, c'est avant tout aller à la rencontre d'une sensation de tranquillité, de paix. La présence de l'homme est peu visible. Des abris, des pâtures, des randonneurs...

« **J'aime ces grands espaces sauvages propices à l'évasion** » (Habitant, Avignonet-Lauragais).

La montagne garde « **un caractère sauvage encore préservé** » (Habitant, l'Isle-en-Dodon). On y apprécie la nature, la faune, les lacs et les reliefs.

Un lieu incontournable :

« **Le lac d'Uls et une faune variée et qui embellit les paysages conservés et authentiques.** » Cet habitant de la commune de Melle décrit la vallée d'Uls ainsi : « **Superbe paysage autant minéral que végétal.** »

L'impact paysager des stations de ski ou bien des lignes électriques peuvent être relevés comme éléments qui dégradent les paysages de haute montagne.

La portée de la haute montagne influe bien au-delà d'une fréquentation régulière de ses lieux. Les Hauts-Garonnais aiment les Pyrénées. Elles font partie de leur paysage, l'impact visuel est fort.

À propos de la planche Ambiance paysagère Montagne proposée lors de l'enquête sur les paysages :

« **Je vis en centre-ville de Toulouse, donc ces images ne sont pas semblables à mon cadre de vie. En revanche, ces paysages font partie de ma vie, essentiels à mon équilibre, endroits où je me rends dès que possible grâce à leur proximité, essentiels pour me ressourcer** » (Habitante, Toulouse).



Un territoire emblématique visible depuis de nombreux lieux du département : vue sur les Pyrénées depuis le Lauragais



CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler. Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire.

Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de la Haute Montagne du Luchonnais sont explicités ci-dessous.

- Cap = bout, extrémité, sommet d'une montagne, d'une colline, d'une cime
- Coume = vallon, combe, montagne
- Gourg = cavité, trou rempli d'eau
- Lit = couloir d'avalanche, pâturage à moutons
- Mail = rocher
- Nère = noir, noire
- Peyre = rocher, pierre
- Pouy = puy, hauteur, monticule
- Prat = prairie
- Rouquet = petit roc
- Sarrat = hauteurs, crêtes découpées, ressaut sur le flanc d'une montagne
- Serre = crête formant contrefort d'une montagne, colline élevée
- Soulane = versant exposée au midi
- Tuc = tertre, coteau

— Limite unité paysagère
 — Limite départementale



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)





LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _La Haute Montagne du Luchonnais

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

La carte d'état-major (1820-1866) montre une vallée du Larboust habitée, avec la succession de plusieurs villages de taille similaire. L'occupation humaine dans cette vallée est très ancienne, comme en témoignent les mégalithiques (cromlech, alignement...) dont l'origine remonte à plusieurs milliers d'années avant JC. Les villages se sont implantés dans les fonds de vallées ou en bas de versant sud, et l'implantation actuelle n'a que peu évolué, y compris en termes de surface bâtie. Par ailleurs, la Haute Montagne du Luchonnais est apparue comme un territoire stratégique pour le contrôle de la frontière, de nombreuses tours de guet étant notamment édifiées entre le X et le XIIe siècle.

La vallée du Larboust est encore aujourd'hui la plus peuplée, tout comme la partie sud de l'unité paysagère reste peu habitée. De vastes étendues ne portent ainsi pas de traces directes de l'Homme, donnant des paysages qui paraissent hors du temps.

Les évolutions majeures ont principalement trait à la vocation économique, d'abord agricole, elle a ensuite évolué vers le tourisme. Prémices de l'attractivité touristique de ce territoire, le pyrénéisme impose la montagne comme une destination de choix. Le Grand Quayrat (3 060 m) est gravi en 1789 et les nombreux autres sommets à plus de 3000m attirent les pyrénéistes du XIXe et du XXe siècle. Le tourisme thermal, lié à Bagnères-de-Luchon, renforce l'attrait du Luchonnais qui devient un site majeur pour la pratique des sports de montagne naissants. Cela se poursuit jusqu'à l'apparition des premiers sports d'hiver et la création de la station de Superbagnères en 1894. Leur démocratisation amènera à l'extension des domaines skiables, la création de deux autres stations, et la création d'infrastructures améliorant l'accessibilité de ces zones.

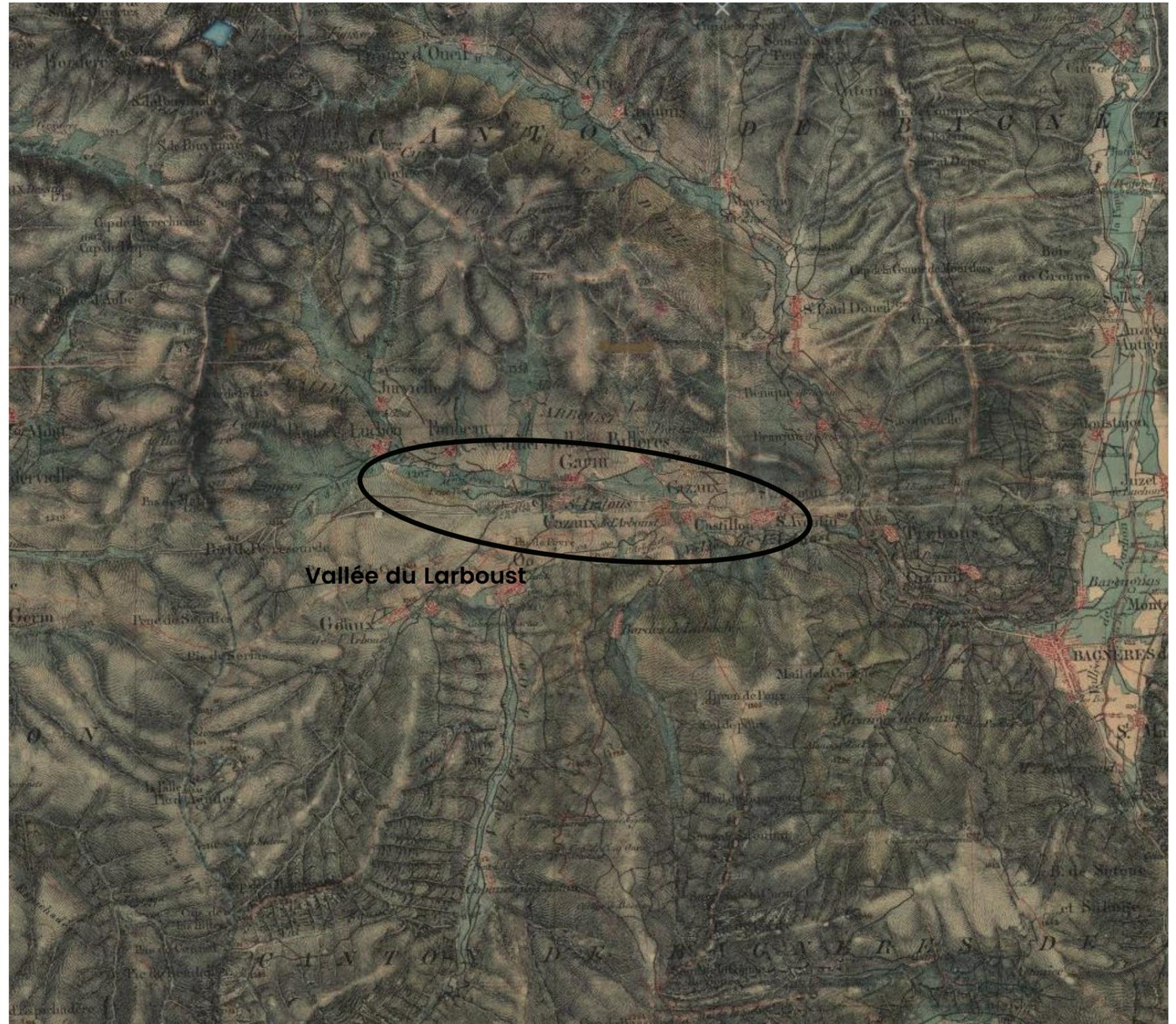
Les atouts de la Haute Montagne du Luchonnais :

- ◊ Des paysages remarquables, un patrimoine historique et naturel de qualité, protégés par de nombreux périmètres.
- ◊ Un mode de production agricole ancestral (pastoralisme).
- ◊ Une production hydroélectrique importante.

Des fragilités aussi :

- ◊ Une forte sensibilité aux conséquences du réchauffement climatique.
- ◊ Exposition aux risques majeurs¹ : risque sismique moyen, présence de Sites habités Sensibles aux Avalanches, potentialité forte sur certains secteurs d'éboulements ou glissements de terrain, rupture de barrages.

¹ Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _La Haute Montagne du Luchonnais

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

La carte ci-contre est très explicite quant à la capacité de protection des paysages de la Haute Montagne du Luchonnais. Les différents périmètres qui se complètent et se superposent parfois, couvrent quasiment intégralement les deux vallées les plus habitées (Oueil, Larboust). Ils sont garants de la préservation de ces paysages remarquables.

Servitudes :

 Site classé

 Site inscrit

 Périmètre de protection aux abords d'un monument historique

 Immeuble classé et ou inscrit

Plans de gestion :

 Natura 2000 SIC

 Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZPS-SIC)

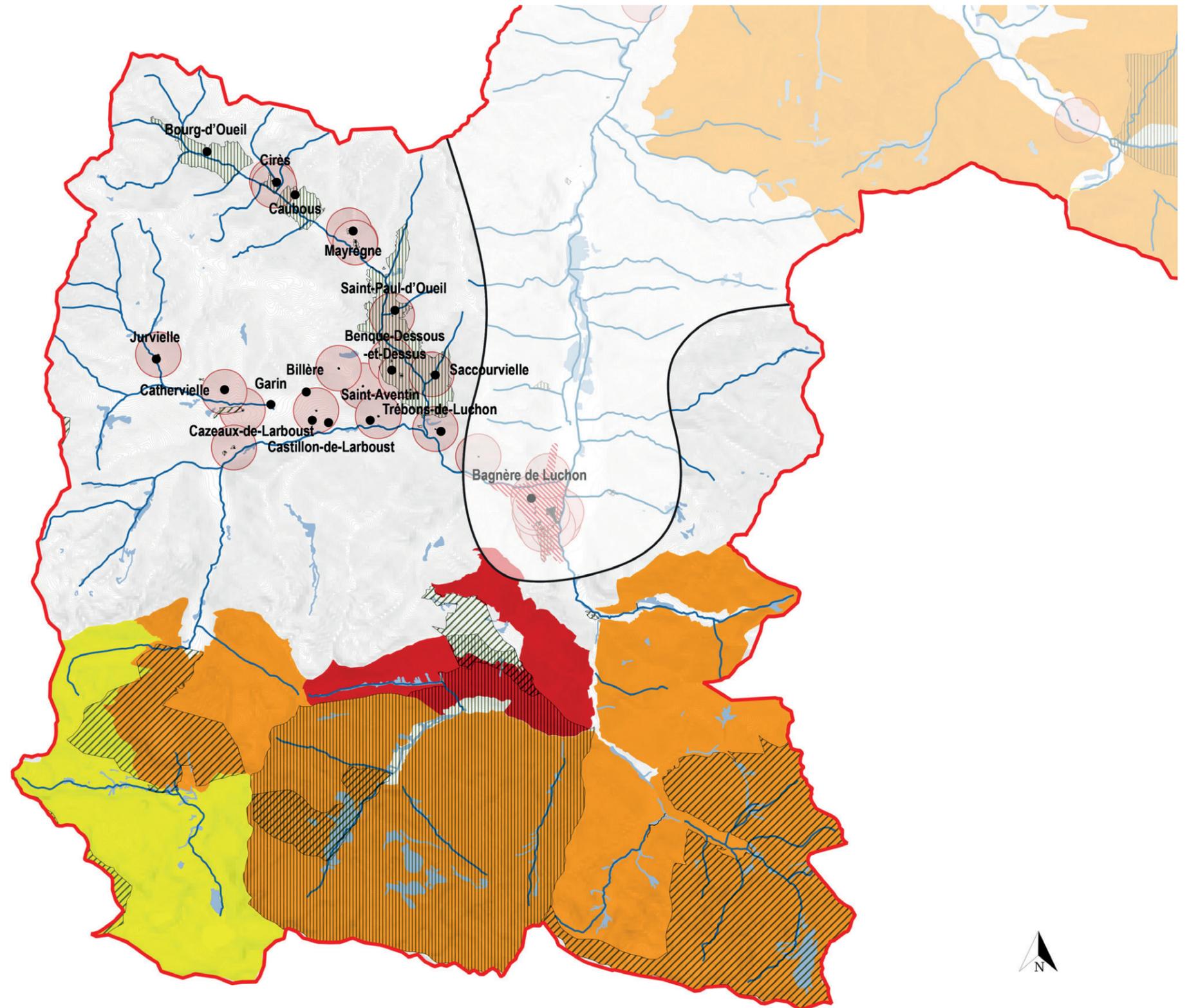
 Natura 2000 ZPS

 Zone humide

 Cours d'eau classé

 Limite unité paysagère

 Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL)
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _La Haute Montagne du Luchonnais

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

Les paysages remarquables et patrimoniaux font de la Haute Montagne du Luchonnais le poumon vert de la Haute-Garonne, où nombre de ses habitants aiment à se ressourcer. Cette qualité des paysages, pour ceux qui ne les pratiquent pas au quotidien, ferait presque oublier qu'ils évoluent aussi.

Les dynamiques sont malgré tout différentes des autres secteurs du département, et propres aux territoires de montagne. Les facteurs d'évolution urbaine sont ainsi peu significatifs, et même si l'on note dans certaines communes de nouvelles installations, elles se traduisent plutôt par la restauration de bâti ancien, sans impact sur les paysages. Le point d'attention consiste plus à la préservation de de patrimoine bâti, qui sans entretien, risquerait de disparaître.

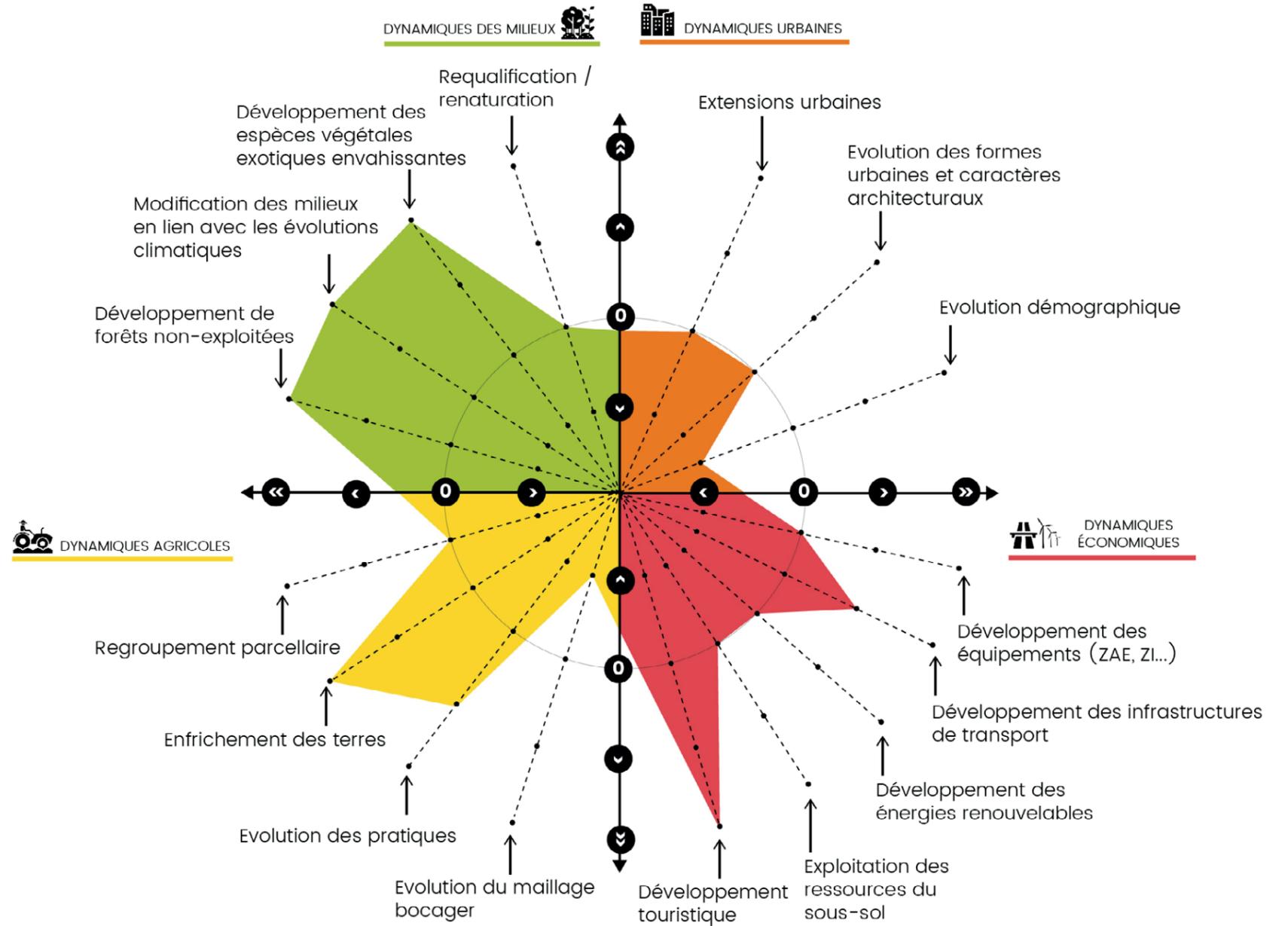
Les dynamiques agricoles et des milieux sont ici plus qu'ailleurs liées, les estives et prairies pâturées faisant partie intégrante des espaces de nature, par la riche biodiversité qu'elles abritent. Par exemple, les étages intermédiaires se couvrent de forêt du fait d'un abandon de la coupe des prairies pour le fourrage d'hiver. Le maillage bocager se trouve alors absorbé dans ce couvert forestier.

Quant aux dynamiques économiques, elles concernent avant tout le secteur touristique, qui fait vivre ce territoire tout au long de l'année. Si la période hivernale induit traditionnellement un fort afflux touristique, la période estivale séduit de plus en plus. Les activités proposées se diversifient et le seront de plus en plus, pour palier au déficit d'enneigement.

Ainsi, les évolutions des paysages de la Haute Montagne du Luchonnais se traduisent principalement par :

- ◊ Des aménagements liés à l'attractivité touristique (stations de ski, logements, lieux de restauration associés...) et à la sur-fréquentation qu'elle engendre, parfois loin des capacités d'accueil (stationnements...).
- ◊ L'enrichissement des prairies de pâture intermédiaires et la réduction du maillage bocager.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.



CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Evolution du maillage bocager

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Haute Montagne du Luchonnais

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

La démographie à la baisse depuis la fin du XIXe siècle n'a pas induit comme sur d'autres secteurs du département l'apparition d'extensions urbaines. Les formes traditionnelles d'habitat, village groupé en fond de vallée ou sur les soulanes, furent ainsi préservées. Si on observe ces dernières années une démographie positive sur certaines communes¹ (Portet-de-Luchon, Poubeau...), cela concerne malgré tout un faible nombre de nouveaux arrivants.

_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ Rénovation et restauration du patrimoine bâti : appareillage et toiture plus réguliers, mais toujours conformes à l'identité locale.
- ◊ Transformation de certaines granges devenues inutiles en garage ou habitations.
- ◊ Abandon de certaines granges.



Un patrimoine bâti globalement en bon état, entretenu et occupé



Mais des granges inutilisées parfois à l'abandon



Des villages qui ont conservé leur forme traditionnelle

Dans ce territoire de haute montagne, les milieux naturels représentent la majorité de l'unité paysagère, et les évolutions qu'ils portent influencent grandement la perception des paysages. Parmi ces évolutions, l'enfrichement des milieux intermédiaires est prépondérante, par la fermeture des paysages qu'il implique. La sensibilité des espaces naturels au changement climatique constitue également un facteur essentiel, qui induira vraisemblablement des modifications des milieux à plus ou moins long terme.

_ Évolution des milieux naturels

- ◊ Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairies humides, zones de bocage,...) entraînant l'extension des friches puis un retour progressif à un autre état naturel.
- ◊ Transformations lentes des conditions favorables aux populations animales et végétales, induites par le changement climatique, entraînant une « remontée » des espèces montagnardes.
- ◊ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.



Progression des boisements sur les versants



Dégradation des névés du fait du réchauffement climatique



Les ripisylves des cours d'eau se densifient

¹Source DDT31, Atlas 2018



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Haute Montagne du Luchonnais

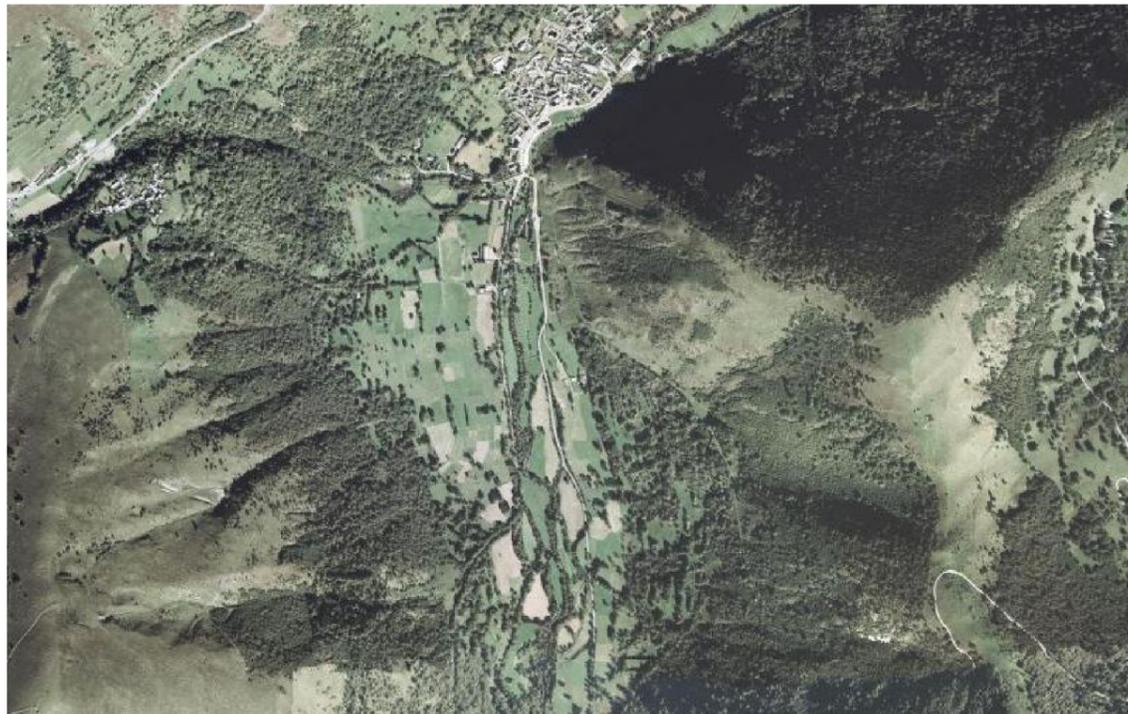
LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Vallée d' Oô en 1957 (source IGN). Maillage bocager et prairies en fond de vallée, boisements principalement en versant nord.



Vallée d' Oô en 1979 (source IGN). Peu d'évolutions.



Vallée d' Oô en 2002 (source IGN). Apparition de boisements en versant ouest, développement des forêts existantes en versant nord et est.



Vallée d' Oô en 2019 (source IGN). Poursuite de la fermeture des paysages.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _La Haute Montagne du Luchonnais

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Du pyrénéisme du XIXe siècle, à l'apparition du thermalisme, puis des sports d'hiver et enfin des sports de pleine-nature, l'attractivité touristique des Pyrénées, et de la Haute Montagne du Luchonnais, n'a cessé de croître. Cela a de fait engendré des modifications des paysages, qui vont se poursuivre avec le dérèglement climatique.

_Développement touristique

- ◊ Le développement puis la mutation des stations de ski. Apparues dès 1894 (pour la station de Superbagnères, pionnière) ou dans les années 50-60, les stations de ski ont profondément changé les paysages de montagne, sur les emprises de leur domaine skiable et des abords immédiats. Cessites vont devoir muter du fait du réchauffement climatique et proposer des activités en dehors des périodes enneigées, processus déjà engagé. En effet, même si ce sont principalement les altitudes inférieures à 1500m qui verront leur enneigement fortement diminuer, les domaines skiables en général vont voir leur activité habituelle diminuer.
- ◊ Développement de nouvelles pratiques : escalade, alpinisme, VTT électrique, randonnée, trail... : sur-fréquentation localisée et nombreux véhicules en stationnement.

_Développement des infrastructures de transport

- ◊ Construction de nouveaux tronçons de départementales (D76, D46...) ou élargissement de voiries (D618...) afin d'améliorer l'accessibilité des stations ou des villages.
- ◊ Projet de remplacement de la télécabine desservant Superbagnères.

_Développement des énergies renouvelables

- ◊ Pas d'évolutions majeures récentes : les centrales hydroélectriques datent du début du XXe siècle (1918 à 1941), pas de sites favorables à l'éolien.

L'activité touristique cohabite avec l'activité agricole, qu'elle a peu à peu détrônée.

_Evolution des pratiques

- ◊ Politique actuelle de rénovation, extension ou création de cabanes et abris pastoraux, pour les pâtres assurant le gardiennage des troupeaux collectifs en estive.

_Enfrichement des terres

- ◊ Fermeture des milieux ouverts des prairies intermédiaires par embroussaillage du fait d'un abandon de la coupe des prairies pour le fourrage d'hiver (génère des risques d'incendie à proximité des villages).
- ◊ Déclin du pastoralisme avec le vieillissement des agriculteurs (mais aussi un certain regain d'intérêt avec des reprises d'exploitations y compris hors cadre familial).

_Evolution du maillage bocager

- ◊ Tendance à la fermeture du bocage en place, du fait de l'enfrichement des prairies.



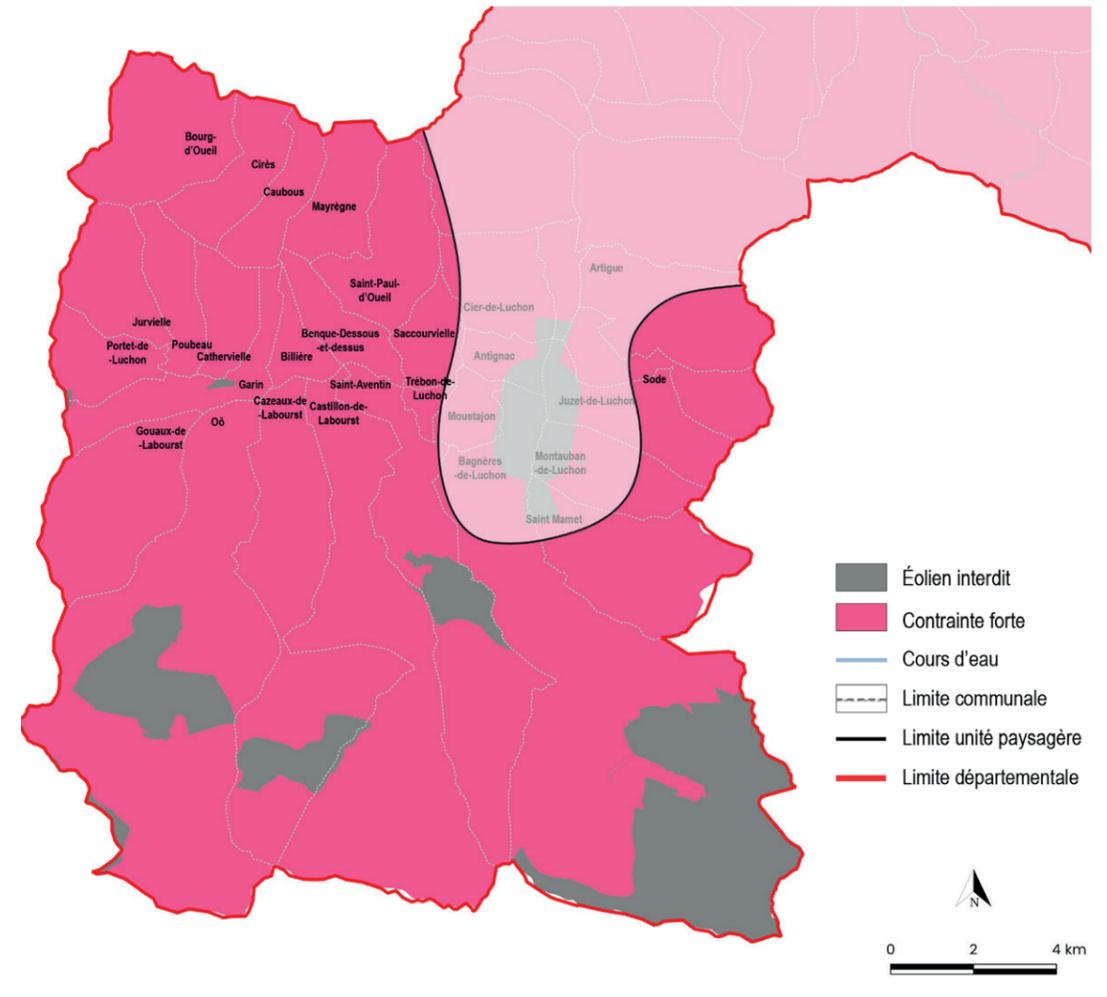
Téléski des Coumes à Superbagnères, créé dans les années 60 afin de faire face à l'afflux de touristes



Logements de la station de Superbagnères construits pour accueillir des touristes plus nombreux



Des prairies de fauche sous la pression de l'enfrichement



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Haute Montagne du Luchonnais

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



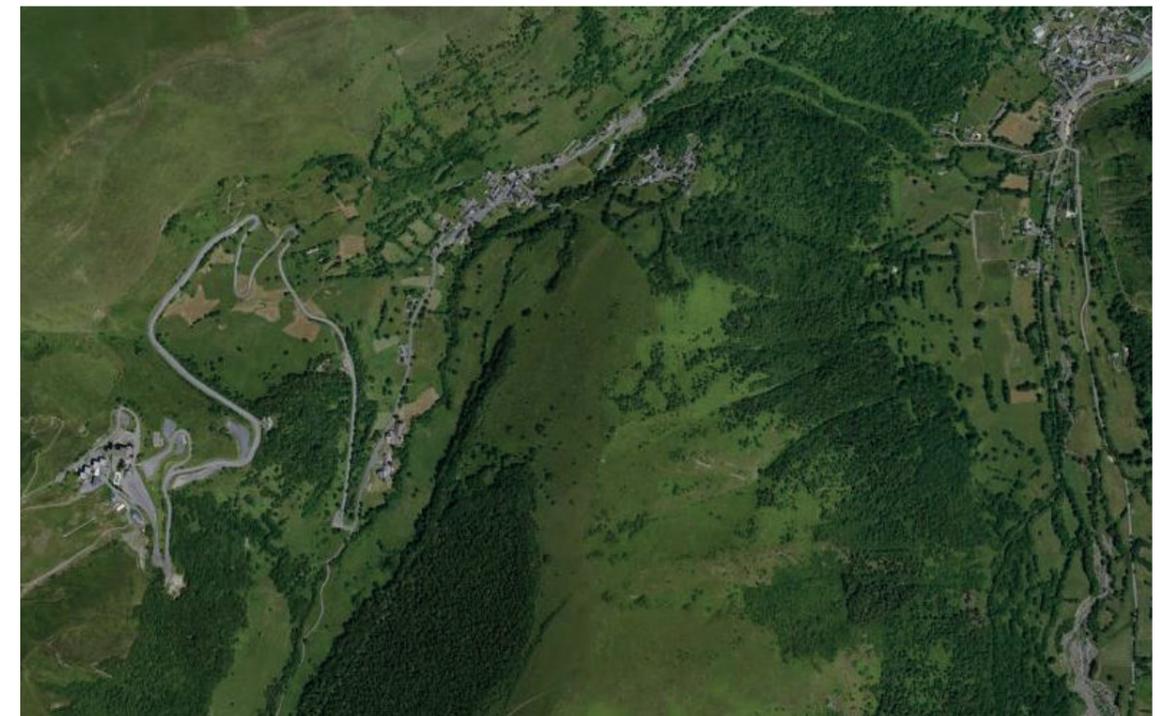
Gouaux-de-Larboust en 1957. (Source IGN)



Gouaux-de-Larboust en 1979. (Source IGN). Création du domaine skiable des Agudes en 1965, de ses logements et voies d'accès.



Gouaux-de-Larboust en 2002. (Source IGN) Enrichissement des versants ouest. Fusion en 1988 des domaine de Peyresourde (65) et des Agudes pour former la station de Peyragudes.



Gouaux-de-Larboust en 2019. (Source IGN) Peu d'évolutions.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Haute Montagne du Luchonnais

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◇ Conservation des éléments identitaires.
- ◇ Favoriser le pastoralisme
- ◇ Limiter la fermeture des paysages.



- ◇ Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- ◇ Choix d'espèces adaptées au changement climatique.
- ◇ Promotion de l'agroforesterie.
- ◇ Utiliser des espaces pour la prévention des risques.
- ◇ Encourager les forêts gérées, diversifiées et entretenues.
- ◇ Maîtriser les défrichements.



- ◇ Développer le réseau ferré.
- ◇ Encourager l'enfouissement des lignes haute tension.
- ◇ Développer un tourisme responsable.
- ◇ Anticiper la reconversion des stations de ski et trouver des alternatives économiques à chaque saison.



- ◇ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◇ Entretien et restauration le bâti traditionnel.
- ◇ Repeupler les villages.



Préserver les corridors écologiques, les boisements et les prairies



Préserver l'architecture et la forme des villages



Anticiper la reconversion des stations de ski



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Haute Montagne du Luchonnais

SPATIALISATION



Les espaces de nature :

- ◊ Entretien et maintien des ripisylves en tant que corridors écologiques et éléments de structure paysagère et de lecture du cours d'eau dans le paysage.
- ◊ Choix d'espèces végétales en anticipant les conséquences du réchauffement climatique tout en veillant à ne pas transformer les ambiances végétales : espèces résistantes à la sécheresse.
 - ◊ Préservation des prairies de fauche et des prairies humides favorables à l'enrichissement de la biodiversité.
- ◊ Maintien et/ou reconstitution des haies pour assurer les continuités écologiques et recréer des zones d'habitats.



Le tourisme :

- ◊ Protection des sites, paysages et bâti remarquables
- ◊ Confortement du tourisme sportif, notamment en créant ou rénovant les refuges de montagne.
- ◊ Diversification de l'offre touristique pour anticiper les effets du changement climatique, et éviter la désertification de ce territoire vivant notamment du tourisme.
- ◊ Gestion de la fréquentation pour limiter l'impact de l'attractivité touristique sur les paysages, et en particulier de la voiture : gestion du stationnement, développement des transports collectifs (train, navettes...)

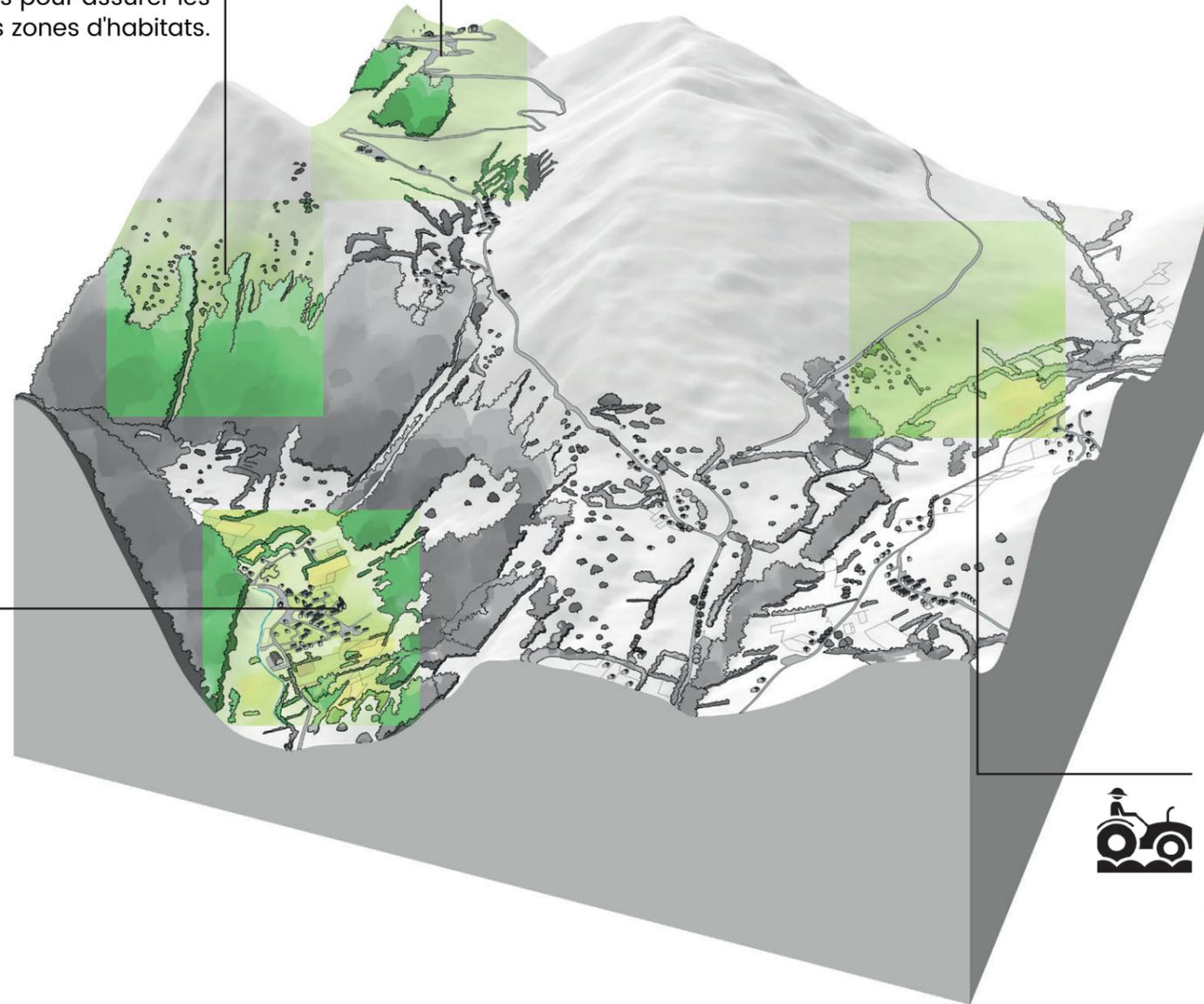


Les villages et centres historiques :

- ◊ Préservation de la silhouette des villages en tant que points de repères dans le paysage et éléments de l'identité paysagère d'un territoire
- ◊ Valorisation du patrimoine classé et ordinaire, accompagnée de mesures pour l'accueil des visiteurs pour maintenir un territoire vivant.

L'agriculture :

- ◊ Entretien du patrimoine agricole.
- ◊ Soins à apporter aux nouveaux bâtiments d'exploitation.
- ◊ Entretien des motifs paysagers : haies et arbres isolés.
- ◊ Développement de dynamiques locales en faveur du maintien des agriculteurs, pour limiter l'enfrichement.
- ◊ Maintien du pastoralisme avec la préservation des milieux ouverts et la création/révoation de cabanes ou abris de bergers.





L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

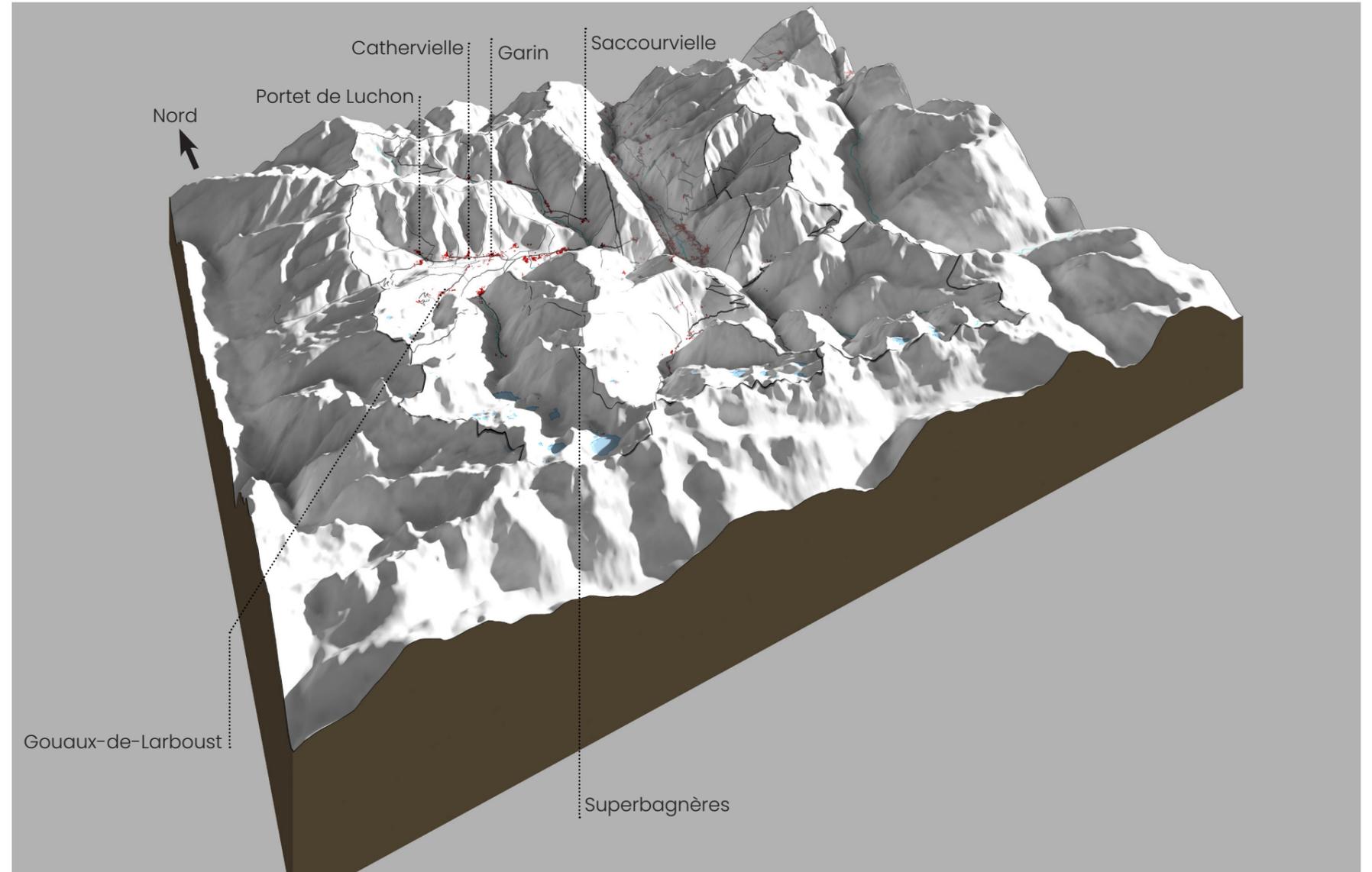
_20 communes concernées

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| Benque-Dessous-et-Dessus | Portet-de-Luchon |
| Billière | Poubeau |
| Bourg-d'Oueil | Saccourvielle |
| Castillon-de-Larboust | Saint-Aventin |
| Cathervielle | Saint-Paul-d'Oueil |
| Caubous | Sode |
| Cazeaux-de-Larboust | Trébons-de-Luchon |
| Cirès | |
| Garin | |
| Gouaux-de-Larboust | |
| Jurvielle | |
| Mayrègne | |
| Oô | |

Partiellement : Antignac, Artigue, Bagnères-de-Luchon, Cier-de-Luchon, Juzet-de-Luchon, Montauban-de-Luchon, Moustajon et Saint-Mamet.

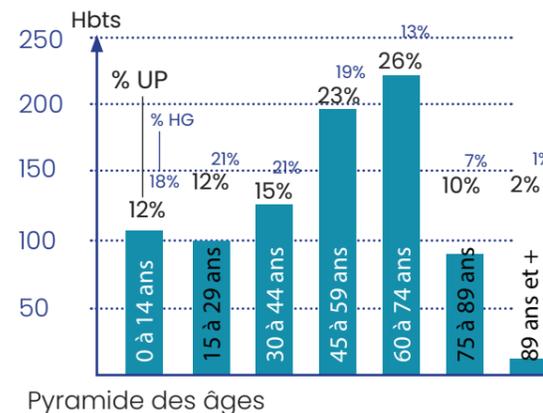
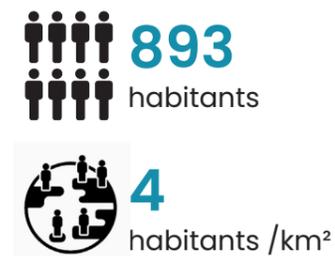
_1 Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concerné

Communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises

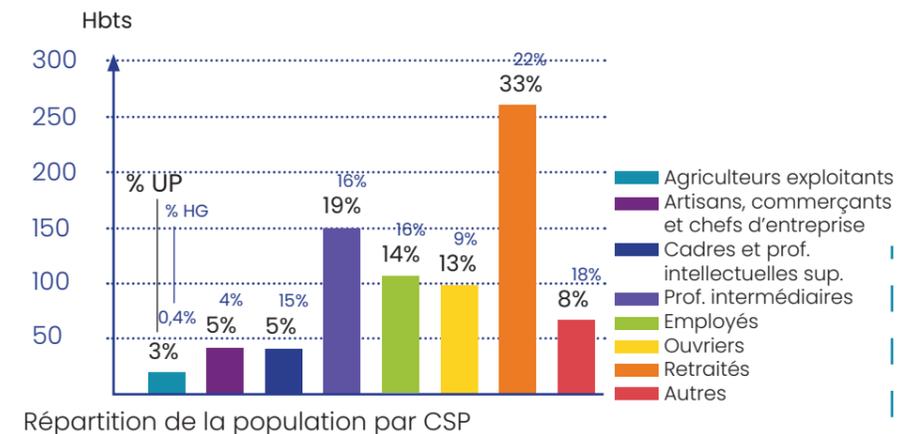


Communes de l'unité paysagère de la Haute Montagne du Luchonnais

Indicateurs démographiques



Pyramide des âges



Répartition de la population par CSP



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC Pyrénées Haut Garonnaises
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal

